

327

DA2-2012

Projet d'agrandissement de la mine aurifère
Canadian Malartic et de déviation de la
route 117 à Malartic 6211-18-015

Relever les défis

Rapport de développement durable 2012



OSISKO

La minière
nouvelle
génération.

TABLE DES MATIÈRES

UN MOT DE LA DIRECTION Page 01

CORPORATION MINIÈRE OSISKO Pages 02 - 15

Objectifs de développement durable	04
Atteindre nos buts et nos objectifs	05
Structure de gouvernance	14
Distinctions 2012	15

NOS PROJETS MINIERES Pages 16 - 19

Mine Canadian Malartic	17
Hammond Reef	18
Kirkland Lake	18
Coentreprises et projets d'exploration	19

SOCIÉTÉ Pages 20 - 33

Sécurité	22
La sécurité en chiffres	22
Coopération en matière de sécurité	23
Savoir	24
Formation des employés	24
La communauté et le partage d'information	25
Culture	29
Créer un environnement de travail harmonieux	29
Amélioration de la qualité de vie	32
Respect des peuples autochtones	33

ENVIRONNEMENT Pages 34 - 43

Atmosphère	37
Gestion de la qualité de l'air	37
Gestion de l'intensité du bruit	37
Mesure et suivi de l'intensité du bruit	37
Gestion des sautages	38
Gestion des émissions de poussières	38
Émissions de gaz à effet de serre	38
Terre	39
Gestion des déversements	39
Activités de remise en état	40
Osisko recycle	41
Planification de la fermeture des mines	41
Eau	42
Consommation d'eau	42
Eau déversée	43

ÉCONOMIE PAGES 44 - 48

Rendement	45
Investissements locaux	45
Programme sur les métaux précieux éthiques	45
Croissance	46
Soutenir la formation continue	46
Sensibilisation de la population étudiante	46
Contribution	47
Impôt et droits miniers	47
Collectes de fonds des employés	47
Dons	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : La santé et la sécurité en chiffres	22
Tableau 2 : Comités mixtes sur la santé et la sécurité	23
Tableau 3 : Salaire à l'embauche qu'offre Osisko en comparaison au salaire minimum	29
Tableau 4 : Postes de direction occupés par des femmes en 2012	30
Tableau 5 : Avis de non-conformité à Canadian Malartic	36
Tableau 6 : Relevé des plaintes déposées par les résidents de Malartic	36
Tableau 7 : Inventaire des émissions de gaz à effet de serre	38
Tableau 8 : Divulgence des déversements	39
Tableau 9 : Végétation et terrain perturbé à Canadian Malartic	40
Tableau 10 : Végétation et terrain perturbé à Hammond Reef	40
Tableau 11 : Matières recyclées et déchets générés	41
Tableau 12 : Eau propre prélevée à Canadian Malartic	42
Tableau 13 : Eau propre prélevée à Hammond Reef	42
Tableau 14 : Eau déversée annuellement à Hammond Reef	43
Tableau 15 : L'effet Linda Lavigne	44
Tableau 16 : Impôt et droits miniers estimés selon la durée de vie de la mine	47

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 : Organigramme de Corporation Minière Osisko	03
Fig. 2 : Osisko et le partage d'information	24
Fig. 3 : Le comité de suivi indépendant de Malartic et le partage d'information	25
Fig. 4 : Comité de suivi indépendant de Malartic	25
Fig. 5 : Répartition des employés temporaires et permanents au sein de la main-d'œuvre	30
Fig. 6 : Répartition des employés à salaire horaire et des employés salariés au sein de la main-d'œuvre	30
Fig. 7 : Croissance de la main-d'œuvre d'Osisko	31
Fig. 8 : Degré de satisfaction lié à la qualité de vie et appui à la mine Canadian Malartic	32
Fig. 9 : Perception envers les effets environnementaux de la mine Canadian Malartic	35
Fig. 10 : Raisons qui expliquent la perception selon laquelle l'environnement s'est détérioré à Malartic	35
Fig. 11 : Eau déversée annuellement à Canadian Malartic	43
Fig. 12 : Contribution économique attribuable à l'approvisionnement local	47
Fig. 13 : Investissements locaux du FEMO	48

UN MOT DE LA DIRECTION

Nous voulons transmettre nos remerciements à tous ceux et celles qui ont appuyé nos travaux en 2012, plus particulièrement nos employés, nos entrepreneurs, les membres de nos communautés, nos partenaires autochtones et nos actionnaires. Nous remercions tout spécialement Hélène Cartier, vice-présidente au développement durable 2012, qui a quitté Osisko en juin 2013. Sa capacité d'analyse et la vision d'ensemble qu'elle a su apporter à notre équipe nous manqueront. La première année complète de production de notre propriété clé, la mine Canadian Malartic, est terminée et nous souhaitons témoigner notre reconnaissance envers notre solide équipe. Celle-ci s'est montrée, à maintes reprises, à la hauteur des défis qui l'attendaient. Elle a d'ailleurs permis à la mine Canadian Malartic d'atteindre une capacité de production de 55 000 tonnes par jour pour la première fois en 2012.

Nous avons produit 388 478 onces d'or en 2012. Les connaissances et l'expérience que notre équipe ne cessent d'acquérir permettent à la production de croître un peu plus chaque mois et nous avons la conviction que 2013 sera l'occasion de poursuivre notre développement et de renforcer nos processus.

Osisko ne se définit pas seulement par le nombre de tonnes par jour que nous pouvons extraire. En effet, nous croyons que l'exploitation des ressources naturelles doit se faire dans le respect de l'environnement et qu'elle doit profiter à la société tout en nous permettant d'atteindre nos objectifs de rendement économique. Nous publions nos objectifs de rendement et de développement durable dans le rapport du même nom pour la cinquième année consécutive. Le temps passe et Osisko prend de l'expérience, ce qui fait que nous disposons d'un meilleur dossier pour évaluer notre performance. Pour une troisième année consécutive, nous avons suivi les lignes directrices du Global Reporting Initiative, un organisme de renommée mondiale, pour préparer le rapport de développement durable 2012.

Ce rapport contient aussi de précieux renseignements relativement à deux de nos projets clés : Hammond Reef et Upper Beaver. Osisko a mené des travaux d'exploration à Hammond Reef au cours des deux dernières années pour définir la ressource. Cette année, nous avons achevé la phase d'exploration de ce projet et avons bien hâte de conclure l'étude de faisabilité et de recevoir l'approbation de notre évaluation environnementale. À la fin 2012, Osisko a fait l'acquisition de Queenston Mining Inc. et, par le fait même, de sa propriété phare : Upper Beaver. Le programme d'exploration de ce site, qui se trouve dans la région de Kirkland Lake, a été mis en place dès les premiers mois de 2013.

Se définissant comme la minière nouvelle génération, Osisko considère le développement durable comme une composante fondamentale de ses activités. Nous sommes fiers de vous présenter les objectifs clairement définis pour chacun des trois volets intégrés : la société, l'environnement et l'économie.

Ces trois piliers sont les assises mêmes du développement durable, mais ils servent également de guide lorsque vient le moment de communiquer nos valeurs, nos objectifs et notre rendement.

Les gens avec qui nous vivons et avec qui nous travaillons sur une base quotidienne sont l'essence même de la société. La sécurité est d'une importance capitale pour Osisko et nous sommes fiers d'annoncer que les employés qui travaillent à Canadian Malartic et à Hammond Reef ont été récompensés pour leurs efforts en ce sens. Collaborer avec les communautés locales a toujours été la priorité d'Osisko et nous aimerions remercier les gens qui nous ont appuyés et qui nous ont accueillis chez eux.

Les programmes environnementaux d'Osisko visent à protéger l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et le sol que nous cultivons. Nous avons établi des mécanismes de gestion des données ainsi que des procédures et des politiques environnementales que nous avons resserrées tout au long de l'année pour obtenir de meilleurs résultats et pour assurer l'amélioration continue des systèmes de gestion que nous avons mis en place.

Notre rendement économique en 2012 a été excellent et nous avons la conviction que la croissance continuera d'être au rendez-vous. Nous avons toujours priorisé les retombées économiques dans nos communautés d'accueil.

Chez Osisko, nous travaillons tous ensemble pour être à la hauteur des défis qui nous attendent.

Cordialement,

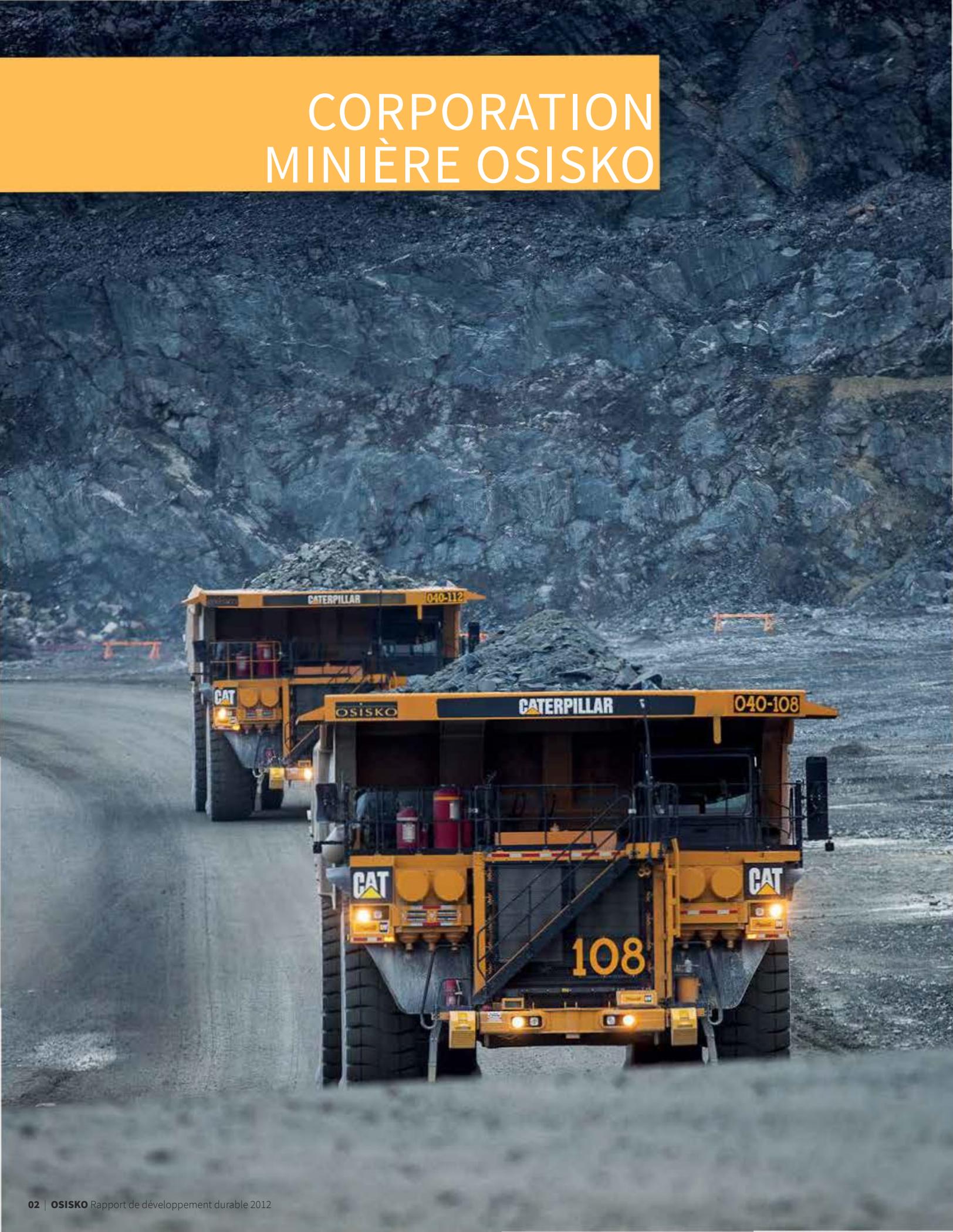


Sean Roosen
Président et chef de la direction



Luc Lessard
Vice-président principal et
chef de l'exploitation

CORPORATION MINIÈRE OSISKO

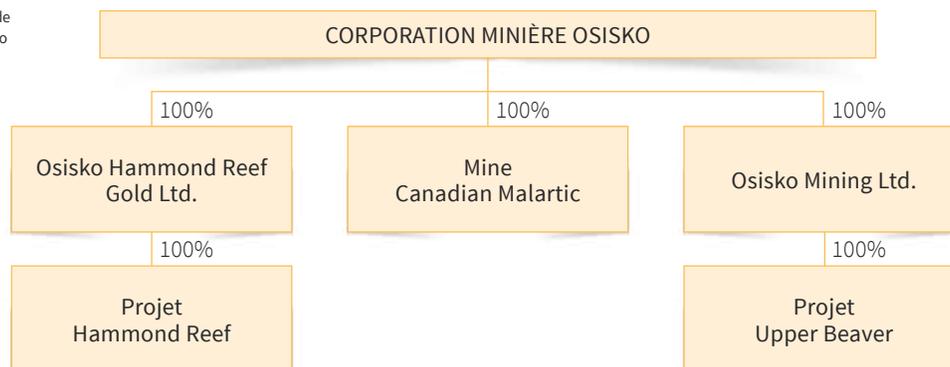


Corporation Minière Osisko (Osisko) est un producteur d'or intermédiaire canadien coté en bourse dont le siège social est situé à Montréal, au Québec. Notre projet phare est une mine en opération, voisine de la communauté de Malartic. Nous avons aussi des bureaux à Toronto, Atikokan, Kirkland Lake et Denver. Osisko se spécialise dans l'exploration, le développement et l'exploitation de gisements aurifères en Amérique. Nous produisons de l'or et de l'argent vendus sur le marché international. Nous comptons atteindre une capacité de production d'un million d'onces d'or par année.

Le rapport de développement durable 2012 d'Osisko fait état de notre performance en la matière et énumère les initiatives qui ont été mises de l'avant pendant l'année.

Nous avons pris l'engagement de produire un rapport de développement durable tous les ans et le plus récent d'entre eux fut publié à l'été 2012. Ce rapport porte principalement sur la mine Canadian Malartic et comporte aussi des renseignements sur le projet d'exploration Hammond Reef situé près d'Atikokan, en Ontario et sur le projet d'exploration Upper Beaver, qui se trouve près de Kirkland Lake, en Ontario également.

Figure 1 : Organigramme de Corporation Minière Osisko



Caractère substantiel

Nous avons respecté les trois étapes clés suivantes, conformément au guide sur la détermination du contenu du rapport du Global Reporting Initiative (GRI), pour dresser la liste des sujets d'importance qui allaient être traités dans notre rapport de développement durable 2012 :

1. Présentation :

Nous nous sommes appuyés sur le rapport de développement durable 2011 comme point de départ pour établir les éléments à aborder. Osisko publie annuellement son rapport de développement durable depuis 2008 et nous avons énuméré des buts et des objectifs spécifiques à réaliser au cours de l'année suivante dans chacun d'entre eux. Dans un souci d'amélioration continue, l'atteinte de ces buts est évaluée dès les premières étapes du processus de rapport l'année suivante. Les éléments abordés dans les rapports précédents ont été passés en revue pour assurer qu'ils représentent adéquatement les résultats économiques, sociaux et environnementaux qu'Osisko a obtenus tout au long de ses travaux d'exploration et d'exploitation en 2012.

2. Établissement des priorités :

Une série de rencontres entre les cadres supérieurs de la société ont eu lieu pour établir la priorité des points à aborder. Ces discussions ont permis de mieux préciser le contenu du rapport et de déterminer l'importance accordée par les parties prenantes et par Osisko aux différents éléments.

3. Validation:

À la dernière étape, le caractère exhaustif des indicateurs de rendement a été validé. Ceux-ci ont été vérifiés en étant soumis aux quatre tests prévus par le principe de divulgation « intégrale » du GRI. Ces tests nous ont permis de valider les indicateurs et de confirmer du même coup que notre rapport de développement durable 2012 dresse un portrait précis des activités d'exploration et d'exploitation que mène Osisko.

OSISKO EN CHIFFRES — 2012

Main-d'œuvre // 812 employés

Salaire des employés // 53,4 millions \$

Revenus // 665,4 millions \$

Frais d'exploitation // 425,7 millions \$

Bénéfice net // 78,4 millions \$

Production annuelle // or : 388 478 onces
argent : 230 273 onces

Actif total // 2,7 milliards \$

Avoir des actionnaires // 2,2 milliards \$

CONTACTEZ-NOUS :

514-735-7131

developpement-durable@osisko.com

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vision

L'amélioration continue et la croissance traduisent parfaitement la vision d'Osisko et de celle de nos employés. Nous croyons qu'en établissant un dialogue avec nos communautés, nous serons en mesure d'obtenir et de préserver notre acceptabilité sociale tout en gagnant davantage la confiance de la collectivité. Notre équipe met tout en œuvre pour améliorer nos pratiques de travail dans le but de rehausser notre conformité environnementale et de réduire nos émissions.

Trois éléments sont pris en compte au moment de définir nos objectifs de développement durable : la société, l'environnement et l'économie. Nous sommes persuadés qu'en ne ménageant aucun effort pour atteindre des buts précis pour chacun de ces objectifs, Osisko continuera de croître en générant des bénéfices

pour nos communautés, nos employés, nos actionnaires et l'ensemble de la société.

Société

Assurer la sécurité des communautés qui nous accueillent et de nos employés tout en appuyant leurs valeurs sociales et culturelles.

Environnement

Réduire notre impact environnemental et adopter une vision à long terme.

Économie

Créer de la richesse et procurer des avantages à nos partenaires.



Mesdames Amélie Foucault et Hélène Thibault, chargées des relations communautaires à Malartic.

ATTEINDRE NOS BUTS ET NOS OBJECTIFS

Société

Assurer la sécurité de nos communautés et de nos employés tout en appuyant leurs valeurs sociales et culturelles

OBJECTIFS	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2012	PERSPECTIVES 2013 – 2014
SÉCURITÉ Offrir un environnement de travail sécuritaire à nos employés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formation en santé et sécurité donnée à tous les nouveaux employés ■ Excellence soulignée à Canadian Malartic et à Hammond Reef ■ Taux cible de fréquence combinée (nombre d'heures d'arrêt de travail et affectation à des travaux légers) atteint et amélioré (3,7 ou moins) à Canadian Malartic ■ Participation au sein du comité municipal et industriel mixte sur la sécurité à Canadian Malartic ■ Maintien de l'efficacité des comités mixtes sur la santé et la sécurité de chacun de nos sites 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre le programme de formation en santé et sécurité ■ Réduire de 10 % en 2013 le taux de fréquence combinée (nombre d'heures d'arrêt de travail et affectation à des travaux légers) ■ Collaborer avec le comité municipal et industriel mixte sur la sécurité pour passer en revue et améliorer le plan d'intervention en cas d'urgence ■ Établir un programme de gestion pour assurer que les entrepreneurs détiennent les attestations adéquates en matière de sécurité ■ Continuer de soutenir les comités mixtes sur la santé et la sécurité
SAVOIR Faire connaître nos projets	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accueil de 3 700 visiteurs sur le site de la mine Canadian Malartic grâce à un partenariat conclu avec un musée local ■ Élaboration et implantation d'un plan de communication pour le sautage exceptionnel (octobre 2012) à Canadian Malartic ■ Distribution de prospectus aux résidents de Malartic ■ Présentations communautaires portant sur le sautage, les émissions atmosphériques et le bruit ■ Tenue de séances d'information sur une base régulière avec les autorités gouvernementales provinciales, notamment le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ■ Participation régulière aux réunions de la Chambre de commerce de Malartic ■ Publication de 24 résumés de nouvelles communautaires dans les journaux locaux de Hammond Reef ■ Tenue de 14 réunions avec la communauté de Hammond Reef, dont trois journées portes ouvertes, quatre ateliers communautaires et huit présentations ■ Organisation d'une visite du site de Hammond Reef pour la Métis Nation of Ontario et le conseil municipal d'Atikokan ■ Tenue des premières rencontres avec la collectivité d'Upper Beaver 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre les consultations et les discussions avec nos partenaires par l'entremise de publications, de publipostage, de rencontres communautaires et de visites de nos sites miniers ■ Renforcer notre partenariat avec le musée de Malartic pour continuer d'informer le public sur l'exploitation minière ■ Tenir des réunions régulières avec les organismes gouvernementaux de réglementation ■ Établir un plan de consultation pour le projet Upper Beaver

OBJECTIFS	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2012	PERSPECTIVES 2013 — 2014
<p>SAVOIR Favoriser la libre participation de la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Investissement de 100 000 \$ pour financer le comité de suivi indépendant de Malartic ■ Participation à quatre réunions du comité de suivi indépendant de Malartic ■ Collaboration avec le comité de suivi indépendant de Malartic dans le but de : <ul style="list-style-type: none"> • Organiser l'assemblée générale annuelle; • Tenir une assemblée communautaire; • Publier treize résumés de nouvelles communautaires; • Diffuser des prospectus. ■ Réalisation d'un examen indépendant du comité de suivi de Malartic pour déterminer les points à améliorer sur son fonctionnement ■ Réalisation d'un sondage pour connaître l'opinion de la communauté locale à propos des impacts sociaux de la mine Canadian Malartic 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Passer en revue et implanter les recommandations visant à améliorer l'efficacité du comité de suivi indépendant de Malartic : <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les points à aborder avant la tenue des réunions; • Établir un plan d'action; • Organiser un nombre prédéterminé d'assemblées publiques chaque année; • Déposer un rapport financier annuel; • Permettre à des employés d'Osisko d'assister aux réunions du comité. ■ Collaborer avec le comité de suivi indépendant de Malartic pour implanter un plan de communication ciblé à Canadian Malartic : <ul style="list-style-type: none"> • Publier des résumés de nouvelles communautaires; • Tenir des assemblées publiques. ■ Faire circuler de l'information sur des sujets qui touchent la communauté
<p>SAVOIR Investir dans la formation des employés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Collaboration avec les commissions scolaires locales pour optimiser la formation de la main-d'œuvre à Canadian Malartic ■ Instauration de programmes de formation de la main-d'œuvre à Canadian Malartic, et aussi d'un programme d'études professionnelles (DEP) en Conduite de machines de traitement du minerai ■ Instauration de programmes de formation de la main-d'œuvre à Hammond Reef portant sur la santé et la sécurité ■ Environ 40 000 heures de formation ont été données à nos employés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Créer et implanter des programmes de formation pertinents pour nos employés pour favoriser le développement de leurs compétences ■ Améliorer les programmes de formation de notre main-d'œuvre sur une base continue ■ Promouvoir le perfectionnement professionnel de notre main-d'œuvre par l'entremise du programme Dirigeants de demain ■ Encourager le partage d'information entre le personnel affecté à nos trois sites miniers
<p>SAVOIR Promouvoir l'innovation en participant aux activités de recrutement d'étudiants, aux conférences de l'industrie et aux associations professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lancement de la tournée <i>Osisko Rocks!</i> <ul style="list-style-type: none"> • 4 universités ont été visitées ■ Commandite des équipes du Québec lors des Jeux miniers canadiens ■ Participation, à titre d'exposant, lors de plusieurs conférences du monde minier, notamment celle de l'ACPE, de l'ICM, Québec Explo et Abitibi Explo ■ Accueil de 50 stagiaires de niveau collégial et universitaire ■ Embauche de 56 étudiants pour occuper des postes estivaux ■ Versement de plus de 1,4 million de dollars en salaire aux étudiants et aux stagiaires ■ Instauration d'un programme d'embauche estivale à Hammond Reef destiné aux jeunes Métis et à ceux des Premières nations ■ Participation active à titre de membre du comité environnemental de l'Ontario Mining Association ■ Participation au Conseil patronal de l'environnement du Québec ■ Participation aux comités de l'Association minière du Québec ■ Participation aux comités de la Fédération des chambres de commerce du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Créer et implanter des programmes de formation pertinents pour nos employés pour favoriser le développement de leurs compétences ■ Continuer d'améliorer les programmes de formation des employés ■ Poursuivre la tournée <i>Osisko Rocks!</i> et le dialogue avec les étudiants universitaires ■ Élaborer des bulletins d'information à l'intention des étudiants dans le domaine minier et des jeunes professionnels ■ Participer aux conférences du monde minier ■ Être à nouveau le commanditaire en titre des Jeux miniers canadiens ■ Entamer le processus d'adhésion à l'Association minière du Canada ■ Continuer à participer activement au comité environnemental de l'Ontario Mining Association ■ Continuer à participer au Conseil patronal de l'environnement du Québec ■ Continuer à participer aux comités de l'Association minière du Québec ■ Instauration un programme de formation à l'intention des jeunes ingénieurs

OBJECTIFS	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2012	PERSPECTIVES 2013 — 2014
<p>CULTURE Améliorer les infrastructures publiques de nos communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Achèvement de la construction d'un nouveau parc et d'un terrain de jeu, un projet de 5 millions \$; inaugurés officiellement en septembre 2012 à Malartic ■ Achèvement de la construction d'un belvédère qui surplombe la mine Canadian Malartic, accessible tous les jours aux visiteurs ■ Soutien des projets communautaires de Malartic, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Reboisement; • Réparation du clocher de l'église. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Continuer à soutenir les projets communautaires ■ Investir dans le stade de Malartic aux fins d'activités communautaires, comme le Festival Western annuel
<p>CULTURE Comprendre et véhiculer les valeurs de notre main-d'œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisation d'un sondage auprès des employés pour évaluer leur engagement en général et communication des résultats à notre main-d'œuvre ■ Soutien des programmes visant à promouvoir le perfectionnement professionnel des femmes au sein d'Osisko ■ Invitation aux employés à faire du bénévolat dans la communauté ■ Soutien des efforts de collecte de fonds des employés ■ Soutien des comités récréatifs de nos employés de Hammond Reef et de Canadian Malartic ■ Organisation de diverses activités sociales préparées par la direction pour le personnel ■ Bonification du régime d'avantages sociaux des employés en y intégrant un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ■ Réalisation d'une évaluation de l'équité salariale de notre main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en œuvre un plan lié aux ressources humaines qui s'inspire des résultats du sondage mené auprès des employés <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer des groupes de discussion au sein de chaque service • Instaurer un programme de reconnaissance officielle à l'intention de nos employés • Continuer à améliorer les communications au sein de notre main-d'œuvre ■ Continuer à soutenir les activités de consolidation de notre équipe par l'entremise de comités récréatifs et de divers événements sociaux ■ Continuer à soutenir le perfectionnement professionnel des femmes au sein d'Osisko ■ Promouvoir sur une base continue le bénévolat et les collectes de fonds au profit des communautés d'accueil



Le parc et le terrain de jeu nouvellement construits qui ont été inaugurés en septembre 2012.

OBJECTIFS	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2012	PERSPECTIVES 2013 – 2014
<p>CULTURE Établir des relations avec les communautés autochtones locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Instauration du programme de bourses d'études pour étudiants autochtones; remise de cinq bourses totalisant 7 000 \$ ■ Contribution de 50 000 \$ en commandites et en dons versée aux communautés métisses et à celles des Premières nations de Malartic et de Hammond Reef ■ Rencontre avec le chef des Premières nations et avec le conseil local à proximité de Canadian Malartic ■ Organisation de visites du site minier à l'intention de cinq groupes d'étudiants et d'adultes des Premières nations du Lac-Simon, de Timiskaming et de Pikogan ■ Contribution à l'éducation et au programme de stages par l'entremise du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or ■ Respect des obligations du protocole d'entente (PE) conclu avec la Métis Nation of Ontario, qui prévoit entre autres six réunions du comité de consultation et quatre banquets communautaires ■ Mise sur pied des quatre comités prévus par l'entente de partage des ressources conclue avec les Premières nations à proximité de Hammond Reef ■ Organisation des forums pour les personnes âgées et des journées portes ouvertes; mises à jour mensuelles à l'intention des Premières nations de Hammond Reef 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Continuer à soutenir le programme de bourses pour étudiants autochtones et encourager la formation continue des bénéficiaires 2012 ■ Continuer à verser des dons et des commandites aux communautés métisses et à celles des Premières nations de Malartic, Hammond Reef et Upper Beaver en privilégiant l'éducation ■ Investir dans les projets d'éducation des Premières nations ■ Maintenir des relations harmonieuses avec les communautés métisses et celles des Premières nations de Malartic, Hammond Reef et Kirkland Lake ■ Continuer à soutenir les comités sur le partage des ressources avec les Premières nations de Hammond Reef et à y participer ■ Continuer à mettre en œuvre des initiatives de développement économique avec les communautés métisses et celles des Premières nations à proximité de nos sites



Un des forums pour les personnes âgées qui s'est déroulé à Hammond Reef.



Visite des Premières nations à Canadian Malartic



Signature du protocole d'entente entre Osisko et la Métis Nation of Ontario en mars 2012.

Environnement

Réduire l'impact environnemental et adopter une vision à long terme

OBJECTIFS	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2012	PERSPECTIVES 2013 — 2014
ATMOSPHÈRE Minimiser l'émission de gaz à effet de serre en adoptant des mesures de réduction et d'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plantation de 181 415 arbres dans la région de l'Abitibi ■ Plantation de 4 388 arbres sur le site de Hammond Reef ■ Collaboration avec une équipe d'étudiants de l'Université de Sherbrooke pour mettre sur pied à Canadian Malartic un programme de recherche stratégique sur la réduction des gaz à effet de serre 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre l'aménagement de la forêt Osisko en continuant les travaux de plantation ■ Élaborer un plan de réduction des gaz à effet de serre ■ Prendre part au projet de divulgation sur le carbone "Carbon Disclosure Project" ■ Participer au programme de recherche sur les changements climatiques de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
TERRE Investir temps et argent dans la planification du processus de fermeture progressive et responsable	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuite des travaux de clôture du parc à résidus abandonné d'East Malartic ■ Démantèlement du site East Malartic ■ Poursuite sur le terrain des travaux de revégétalisation du parc à résidus de Canadian Malartic ■ Versement de 12,7 millions \$ auprès du gouvernement du Québec conformément à l'engagement pris dans le cadre du plan de fermeture de la mine Canadian Malartic ■ Revégétalisation d'une superficie de plus de 150 hectares en Abitibi et dans la région de Hammond Reef ■ Consultations et dépôt d'un plan de fermeture théorique pour Hammond Reef ■ Engagement à respecter le plan de fermeture d'Upper Beaver déjà approuvé 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Achever les travaux de clôture du parc à résidus abandonné d'East Malartic ■ Entreprendre la revégétalisation progressive de divers secteurs du site Canadian Malartic ■ Effectuer le dernier versement de 11,6 millions \$ auprès du gouvernement du Québec pour couvrir les coûts futurs de la fermeture de Canadian Malartic, honorant ainsi notre engagement ■ Établir un plan de fermeture approuvé pour Hammond Reef ■ Achever la restauration et les travaux de sécurisation à Upper Beaver
EAU Minimiser la consommation d'eau propre et maximiser le recyclage des eaux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recyclage d'environ 65 % de l'eau utilisée par les installations de traitement de Canadian Malartic ■ Achèvement du bilan hydrologique à Canadian Malartic ■ Conception de l'usine de traitement des effluents de Canadian Malartic 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Continuer à améliorer les systèmes de gestion des eaux à Canadian Malartic ■ Entreprendre la construction de l'usine de traitement des effluents de Canadian Malartic



Environ 65 % de l'eau utilisée par les installations de traitement de Canadian Malartic est recyclée.

OBJECTIFS	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2012	PERSPECTIVES 2013 — 2014
<p>ATMOSPHÈRE Améliorer la conduite de nos activités par souci de conformité et pour réduire notre impact</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Achèvement de l'installation des stations permanentes de mesure de la qualité de l'air et de l'intensité du bruit à Canadian Malartic ■ Poursuite du développement et de l'implantation de mesures de réduction du bruit à Canadian Malartic <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de murs de protection sonore en bordure des rampes et des routes de la mine • Modification de l'équipement mobile pour réduire l'émission de bruit ■ Discussions avec les fournisseurs pour dresser la liste des émulsions améliorées qui génèrent moins d'émissions atmosphériques ■ Visite de certaines mines australiennes aux fins de transfert des connaissances et d'amélioration des procédés d'exploitation ■ Présentations des exigences environnementales applicables au site aux employés, gestionnaires et dirigeants ■ Diffusion d'information à la communauté concernant les modifications apportées au décret sur le sautage 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Continuer à déployer des efforts pour réduire le bruit, l'émission de poussières et les vibrations qui touchent les résidents de Malartic ■ Poursuivre les travaux de modification des équipements en cours pour réduire l'émission de bruit ■ Installer un mécanisme de protection sonore à Canadian Malartic pour réduire l'émission de bruit généré par l'équipement lourd ■ Aménager un dispositif de protection sonore sur le site du concasseur primaire
<p>ATMOSPHÈRE et TERRE Investir dans la recherche et dans le développement de nos sites miniers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en œuvre du programme de recherche et de développement sur le bruit afin de déterminer et de mesurer les sources d'émissions sonores à Canadian Malartic <ul style="list-style-type: none"> • Installation des stations de mesure de l'intensité du bruit sur le mur vert • Corrélation des niveaux de bruits mesurés par les stations de la ville et par celles du mur vert • Mise au point d'un modèle de propagation du son pour établir la relation entre les conditions météorologiques et la dispersion du bruit ■ Instauration d'un programme de recherche visant à réduire les émissions atmosphériques ■ Poursuite des essais de revégétalisation sur le terrain à Canadian Malartic ■ Financement du projet de recherche sur les résidus épaissis par l'entremise de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ■ Investissement dans la recherche et le développement : <ul style="list-style-type: none"> • COREM – un consortium de recherche appliquée sur le traitement et la transformation des substances minérales; • IRME — l'Institut de recherche en mines et en environnement UQAT-Polytechnique est un programme de recherche conjoint unique au Québec auquel sont associés plusieurs partenaires du monde minier. ■ CTRL — le Centre technologique des résidus industriels s'affaire à stimuler l'innovation et le développement technologique en matière de valorisation des résidus industriels et des ressources sous-utilisées 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre les travaux en cours dans le cadre du programme de recherche et de développement sur le bruit <ul style="list-style-type: none"> • Installer dans la ville des stations de mesure de l'intensité du bruit plus précises • Établir des signatures sonores pour l'équipement minier et pour les bruits générés par la ville • Poursuivre la modélisation de la propagation du son et le suivi météorologique ■ Continuer à assurer un suivi constant des essais de revégétalisation sur le terrain à Canadian Malartic <ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre l'ensemencement des digues et le boisement du parc à résidus et de la halde à stérile à Canadian Malartic • Mettre en œuvre le programme de boisement du parc à résidus à Canadian Malartic ■ Collaborer avec les universités pour cerner les projets de recherche visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ■ Continuer à investir dans les projets de recherche et de développement qui portent sur le développement durable, l'environnement et la gestion novatrice des résidus

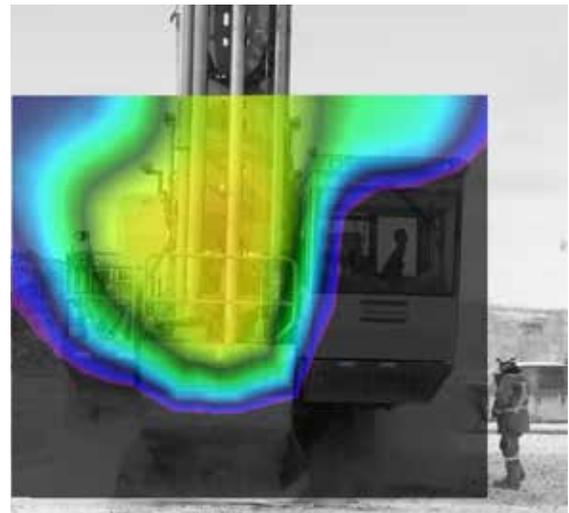
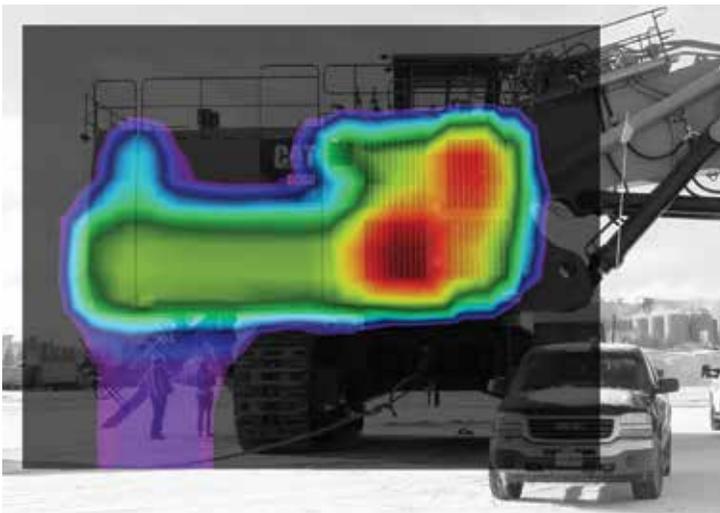


Station de mesure de la qualité de l'air.



OBJECTIFS	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2012	PERSPECTIVES 2013 – 2014
<p>ATMOSPÈRE, TERRE et EAU Poursuivre l'amélioration de notre système de gestion environnementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Achèvement de la version provisoire de l'attestation d'assainissement pour la mine Canadian Malartic¹ ■ Amélioration de la gestion des données, des procédures et des protocoles liés au système de gestion environnementale ■ Implantation validée du plan d'urgence et d'intervention en cas de déversement à Canadian Malartic ■ Maintien d'une ligne téléphonique 24 heures sur 24 sans frais à Canadian Malartic pour recueillir les plaintes ■ Poursuite de la gestion environnementale continue à Hammond Reef ■ Publication du rapport de développement durable 2011, qui respecte les critères de niveau C du GRI ■ Réalisation d'un audit externe pour déterminer les éléments à améliorer en vue d'obtenir la certification ISO 14001 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Implanter un système de gestion des données ■ Poursuivre l'implantation du système de gestion environnementale ■ Poursuivre les travaux en vue d'obtenir la certification ISO 14001 ■ Publier le rapport de développement durable 2012, qui respectera les critères de niveau B du GRI ■ Poursuivre les travaux liés à l'attestation d'assainissement de Canadian Malartic

1. Une attestation d'assainissement doit être délivrée par le gouvernement du Québec et elle doit être renouvelée tous les cinq ans. Elle établit les balises environnementales qu'Osisko doit respecter lorsque nous exerçons nos activités en fonction des différents permis émis pour la mine Canadian Malartic et des règlements applicables.



Programme de recherche sur le bruit visant à établir les sources d'émissions sonores de l'équipement minier.



Dispositif de réduction du bruit installé sur un équipement minier.

Économie

Créer de la richesse et procurer des avantages à nos partenaires

OBJECTIFS	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2012	PERSPECTIVES 2013 — 2014
<p>RENDEMENT Créer des emplois et favoriser l'approvisionnement local</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ En tant que véritable moteur économique pour les entreprises locales et provinciales, Osisko a dépensé en 2012 : <ul style="list-style-type: none"> • 64,2 millions \$ à Malartic; • 289 millions \$ en Abitibi-Témiscamingue; • 474,9 millions \$ au Québec. ■ Recrutement de Menitik Resources, une entreprise autochtone de l'Abitibi, pour diriger l'aménagement du mur vert et le boisement de la forêt Osisko ■ Recrutement de fournisseurs locaux à Canadian Malartic et à Hammond Reef ■ Attribution de contrats à des associations autochtones locales de développement économique à Hammond Reef ■ Soutien accordé aux employés désireux de s'établir à Malartic 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Continuer à nous approvisionner auprès des fournisseurs locaux ■ Poursuivre la collaboration avec les associations autochtones locales de développement économique à Hammond Reef
<p>RENDEMENT Encourager le développement d'entreprises locales et maximiser les retombées économiques indirectes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participation dans le développement du parc industriel de Malartic ■ Création d'un site Web pour Canadian Malartic à l'intention des fournisseurs locaux, visant à les informer prioritairement des opportunités d'achats ■ Établissement d'un partenariat avec le Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue à Malartic pour offrir des visites guidées de la mine 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintenir le partenariat en cours avec le Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue à Malartic ■ Créer de nouvelles opportunités d'affaires avec les fournisseurs locaux et régionaux



L'aménagement paysager du mur vert a été confié à Menitik Resources, une entreprise autochtone de l'Abitibi.



Marc-Olivier Granger, un étudiant en ingénierie qui a fait un stage à la Canadian Malartic.



Corporation Victoire, qui lutte contre le décrochage scolaire des élèves du secondaire de Malartic.

OBJECTIFS	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2012	PERSPECTIVES 2013 — 2014
<p>CROISSANCE Promouvoir l'innovation en investissant dans la recherche et le développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Financement d'un programme sur le développement durable offert par l'Université Concordia (Sustainable Investment Professional Certification Program) ■ Financement de la recherche sur la végétalisation des résidus à Canadian Malartic ■ Investissement dans la recherche et le développement : <ul style="list-style-type: none"> • COREM — 386 000 \$ ■ Réduction du bruit — 6 millions \$ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prendre part aux conférences, aux forums et aux salons d'exposition du monde minier ■ Continuer d'investir dans les projets de recherche et de développement
<p>CONTRIBUTION Partager la richesse avec la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Injection de 227 000 \$ pour soutenir le Fonds Essor Malartic Osisko (FEMO) ■ Injection de plus de 200 000 \$ en commandites pour soutenir des projets locaux et régionaux en Abitibi ■ Commandite du programme de ski alpin "En route vers l'or" pour soutenir 40 jeunes de Malartic en apprentissage de ski alpin et les athlètes olympiques ■ Injection de 50 000 \$ en commandites pour soutenir les communautés autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Continuer à soutenir le FEMO ■ Continuer à soutenir les activités communautaires ■ Continuer à soutenir le programme "En route vers l'or" ■ Continuer à soutenir les communautés autochtones
<p>CONTRIBUTION Investir dans la formation et l'éducation de la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Soutien accordé à la Corporation Victoire, un organisme qui vise à contrer le décrochage scolaire des élèves de la municipalité ■ Versement de plus de 1,4 million \$ en salaire aux étudiants et aux stagiaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Continuer à financer et participer à la Corporation Victoire ■ Poursuivre les investissements en cours en matière d'embauche d'étudiants

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Chez Osisko, nous attachons une grande valeur à nos actionnaires. Lors de l'assemblée annuelle qui a lieu habituellement au second trimestre de l'année, nos actionnaires élisent les membres du conseil d'administration. Deux nouveaux administrateurs indépendants, soit Mme Michele Darling et M. Gary Sugar, ont été nommés au conseil en 2012. Le président du conseil d'administration n'est pas un des dirigeants ou cadres de la société.

Voici les principales attributions du conseil d'administration :

- Faire valoir les intérêts des actionnaires dans la conduite des affaires de la société;
- Approuver le plan stratégique à long terme et évaluer le rendement de celui-ci;
- Évaluer le rendement du chef de la direction et des cadres, et déterminer leur rémunération respective.

Le conseil d'administration d'Osisko est composé de gens qui s'appuient sur des compétences et des expériences diverses, et la majorité d'entre eux n'occupent pas un poste au sein de la direction de la société. M. Sean Roosen, président et chef de la direction d'Osisko, ainsi que M. Robert Wares, cofondateur de la société, sont les deux seuls dirigeants ou cadres qui ont siégé au conseil d'administration en 2012. M. Robert Wares a cédé son siège en octobre 2012.

Le conseil d'administration remplit certains de ses mandats par l'entremise de différents comités, dont les chartes sont publiées dans le site Web d'Osisko², notamment :

1. Comité de vérification : supervise la communication de l'information financière;
2. Comité sur l'environnement, la santé et la sécurité : évalue et implante les politiques de la société en matière d'environnement, de santé et de sécurité, de formation et de responsabilité sociale;
3. Comité de gouvernance et de nomination : surveille la gouvernance et les nominations;
4. Comité des ressources humaines : passe en revue les politiques, les programmes et les pratiques en matière de rémunération, de planification de la relève et de ressources humaines.

Nos actionnaires, incluant nos employés, peuvent s'adresser aux membres du conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle d'Osisko ou par l'entremise du secrétaire général. Les actionnaires peuvent aussi soumettre une résolution pour examen lors de l'assemblée annuelle des actionnaires. Osisko communique régulièrement avec ses actionnaires et ses autres partenaires en diffusant des renseignements importants en temps opportun, en divulguant notamment sur des bases trimestrielle et annuelle ses résultats financiers et ses rapports d'exploitation.

Nous convions régulièrement nos actionnaires à des réunions, y compris nos investisseurs socialement responsables, dans un souci de transparence.

Nous avons profité de ces réunions pour faire visiter nos sites miniers et pour discuter avec plusieurs groupes de partenaires locaux. Il est important, à notre avis, que nos actionnaires se familiarisent avec nos activités et apprennent à connaître les gens de nos communautés.

2. www.osisko.com



Victor Bradley, président du conseil d'administration.

DISTINCTIONS 2012

L'excellence en santé et sécurité

En 2012, les efforts d'Osisko en matière de santé et de sécurité à la mine Canadian Malartic ont été salués à l'échelle régionale. Parmi les innovations que nous avons introduites, mentionnons le procédé d'étiquetage des caisses de carottes de forage conçu par Gaétan Coutu, Matthieu Dessureault et Alain Hébert du bureau régional d'exploration situé à Malartic. Les mouvements répétitifs découlant de l'utilisation d'équipement manuel peuvent causer des troubles musculosquelettiques et des blessures évitables qui nuisent à la productivité. Ce nouveau procédé permettra d'éviter que cela se produise.

Neuf superviseurs de la mine Canadian Malartic ont été félicités par l'Association minière du Québec pour leurs efforts en santé et sécurité. Sept d'entre eux avaient cumulé 50 000 heures sans qu'un accident causant un arrêt de travail soit survenu au sein de leur équipe. L'un des deux superviseurs restants avait enregistré 100 000 heures, et l'autre, pas moins de 150 000 heures sans accident.

En juin 2012, le Conseil régional sur la sécurité de Thunder Bay a remis un prix à Osisko pour le projet aurifère Hammond Reef. Ce prix est un témoignage éloquent des réalisations exemplaires que nous avons accomplies en établissant et en mettant en œuvre des mécanismes de prévention en santé et sécurité applicables à l'exploration et à l'exploitation minière.

DOCTORAT HONORIFIQUE DÉCERNÉ AU FONDATEUR D'OSISKO, M. ROBERT WARES

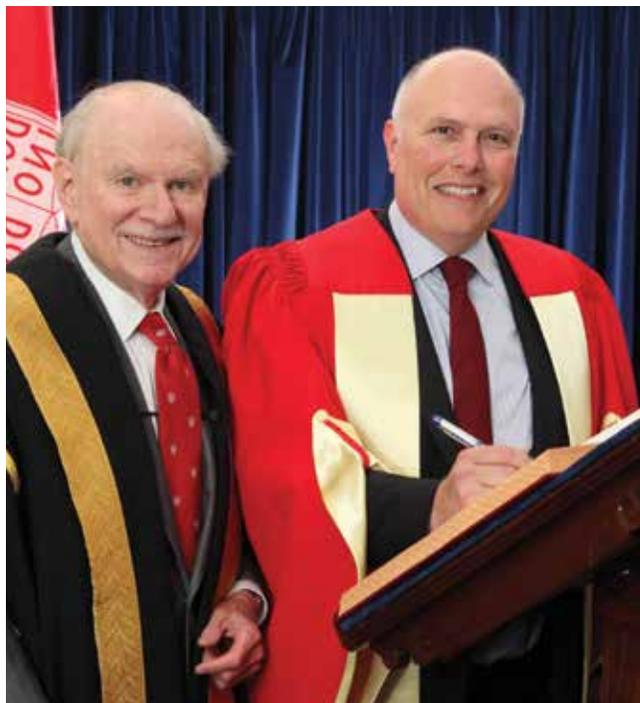
Au printemps 2012, un des cofondateurs d'Osisko, M. Robert Wares, s'est vu remettre un doctorat honorifique par l'Université McGill pour souligner ses réalisations ainsi que la contribution qu'il a apportée au domaine de la géologie et à son alma mater. Ce sont les travaux de M. Wares, géologue visionnaire, universitaire accompli et entrepreneur par excellence, qui ont d'abord mené directement à l'acquisition du site Canadian Malartic et qui ont ensuite orienté la phase d'exploration au terme de laquelle plus de 13 millions d'onces d'or ont été découvertes — un véritable exploit que très peu de géologues peuvent se vanter d'avoir accompli.

CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL D'OR

Pour une troisième année consécutive, Osisko a remporté le prestigieux prix « Développement économique régional » remis par la Chambre de commerce de Val-d'Or pour notre engagement sur la scène locale et pour notre importante contribution en termes d'emplois, d'approvisionnement et de contrats octroyés dans la région.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MALARTIC

La Chambre de commerce de Malartic a tenu son gala reconnaissance 2012. Plus de 200 personnes de la communauté d'affaires se sont rassemblées pour fêter la revitalisation de l'économie, attribuable en grande partie à l'arrivée de la mine Canadian Malartic. Osisko a d'ailleurs remporté le prix le plus convoité, le « Comble du Comble », en raison de son apport positif à la vie économique de Malartic.



M. Robert Wares, fondateur d'Osisko, reçoit un doctorat honorifique de l'Université McGill.

NOS PROJETS MINIERS



Exploitation dans la fosse de la mine Canadian Malartic

MINE CANADIAN MALARTIC

La mine Canadian Malartic réunit une fosse à ciel ouvert et une usine de traitement, lesquelles reposent sur un ancien site minier. Le site abandonné était à la charge du gouvernement avant qu'Osisko en fasse l'acquisition en 2004. La mine Canadian Malartic emploie plus de 650 personnes, assurant une prospérité économique à la ville de Malartic et à l'Abitibi-Témiscamingue. Osisko a entrepris un important programme de forage en 2005 et la première coulée d'or a eu lieu six ans plus tard, en avril 2011. En date du 1^{er} janvier 2013, le gisement de la mine Canadian Malartic renferme des réserves atteignant 10,1 millions d'onces, et la quantité estimée d'or récupéré serait de l'ordre de 9,2 millions d'onces.

Notre équipe a travaillé sans relâche en 2012, notre première année complète de production, pour atteindre une capacité de 55 000 tonnes par jour en octobre de la même année. Le caractère constant et régulier des activités d'exploitation et de traitement du minerai nous a permis de réduire nos coûts de fonctionnement en améliorant continuellement l'efficacité de l'équipement, en apportant des modifications aux concasseurs et au réseau de convoyeurs, ainsi qu'en installant un concasseur secondaire.

Nous avons entretenu un dialogue soutenu et une coopération étroite avec les organismes gouvernementaux de réglementation. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) du Québec a mené une enquête sur les dossiers relatifs aux activités de forage, de sautage et de chargement. Nous collaborons activement avec les autorités et les appuyons dans leur enquête.

Voici quelques-unes de nos réalisations en 2012 :

Mise en service du circuit de concassage secondaire

L'ajout du nouveau concasseur nous a permis d'atteindre une capacité de production de 55 000 tonnes par jour. Nous sommes fiers d'annoncer que la construction et l'installation du concasseur ont été plus rapides que prévu et que ces travaux n'ont causé aucun accident avec perte de temps.

Rétablissement de la production après l'incendie dans l'usine de traitement

En mai 2012, un incendie a pris naissance dans l'usine de traitement. Heureusement, personne n'a été blessé, et les membres de notre équipe ont su conjuguer leurs efforts d'une façon remarquable pour que les opérations puissent reprendre en l'espace de quelques jours. Nous apprécions énormément les efforts extraordinaires de l'équipe d'intervention, de nos employés, des entrepreneurs et des fournisseurs. Pendant cet arrêt imprévu, nous avons accéléré l'entretien régulier des principales unités d'exploitation, de telle sorte que notre performance à court terme fut améliorée.

Production de notre 500 000^e once d'or

Près de 1 000 lingots d'or et d'argent ont vu le jour depuis notre première coulée d'or, en avril 2011. Le 9 octobre 2012, nous avons planté un nouveau jalon : un demi-million d'onces d'or produites.

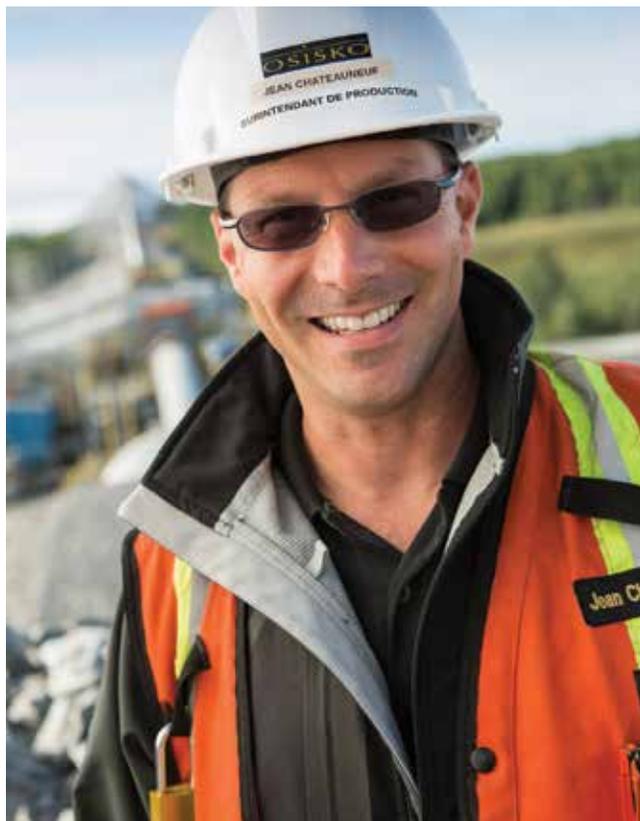
Production mensuelle record et augmentation de notre taux de récupération moyen

Notre production mensuelle a atteint un nouveau sommet en juillet et en août (37 780 et 39 005 onces d'or respectivement) et notre taux de récupération a poursuivi sa tendance à la hausse, se chiffrant à plus de 88 % pour l'année.

Réalisation d'un sautage important

Un sautage de 37 secondes au niveau des piliers de surface a été exécuté avec succès en octobre 2012, dans le respect des exigences réglementaires grâce aux procédures de travail spéciales que nous avons mises en application.

Les connaissances et l'expérience que nos employés n'ont cessé d'acquérir ont permis à chacun des services d'Osisko de gagner en efficacité. L'amélioration de nos procédures tout au long de l'année nous a permis d'utiliser pleinement notre équipement pour atteindre nos objectifs opérationnels. Nous continuerons aussi d'améliorer nos systèmes de suivi et de gestion environnementale et nous garderons le cap sur la santé et la sécurité.



Jean Châteauneuf, surintendant, traitement du minerai

HAMMOND REEF

Le projet aurifère Hammond Reef (Hammond Reef) en est au stade de la planification. En 2012, nous avons réalisé des travaux d'évaluation de la faisabilité (qui devraient être publiés en 2013) et avons préparé un rapport préliminaire d'étude d'impact environnemental/d'évaluation environnementale (EIE/EE), qui a été publié au premier trimestre 2013.

Selon les plans, le projet aurifère Hammond Reef consisterait en une mine à ciel ouvert appuyé par des installations de traitement et de soutien connexes. La mine compterait, plus précisément, deux fosses à ciel ouvert, une installation de traitement du minerai, une installation de gestion des résidus, une installation de gestion des stériles et des infrastructures de soutien, dont un camp d'hébergement des travailleurs. La durée de vie prévue de la mine est 11 ans à un taux de production quotidien de 60 000 tonnes de minerai.

En nous basant sur les constats de l'évaluation environnementale et sur les mesures d'atténuation prévues, qui sont documentés dans notre rapport d'EIE/EE, nous sommes d'avis que le projet Hammond Reef peut être développé de manière à ne produire aucun impact résiduel important sur le milieu physique. De plus, il est considéré que les autochtones, les communautés locales et la région profiteront des importants avantages socioéconomiques engendrés par l'exploitation. Grâce aux partenariats établis et au partage continu de l'information, le projet a recueilli le soutien de la communauté.

La propriété Hammond Reef est située sur le territoire ancestral du peuple Anishinaabe, qui est visé par le Traité n° 3 et reconnu comme une terre agricole traditionnelle par la Métis Nation of Ontario. C'est grâce à la diffusion continue d'information et à la signature d'une entente de partage des ressources ainsi que d'un protocole d'entente que nous avons été en mesure d'établir un dialogue constructif avec les communautés locales des Premières nations et les peuples Métis.

Atikokan, la ville la plus près, se trouve à environ 23 km au sud du site Hammond Reef. Elle a adopté une résolution visant à appuyer le projet en affirmant que la région devait renouer avec la croissance économique après que les deux principaux employeurs aient fermé leurs portes.

Hammond Reef profitera à nos partenaires en raison de l'activité commerciale qui sera générée au sein des communautés autochtones locales, de la ville d'Atikokan et du district de Rainy River, sans compter les recettes fiscales qui seront encaissées par les administrations fédérale et provinciale. Des emplois temporaires seront créés pour la réalisation des travaux de construction et nous prévoyons embaucher environ 650 travailleurs permanents, notamment des membres des communautés autochtones de la région, lorsque la mine sera en exploitation.

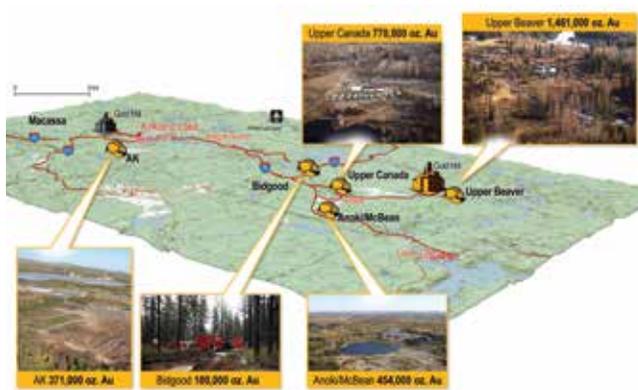
KIRKLAND LAKE

En décembre 2012, Osisko a fait l'acquisition de Queenston Mining Inc. et a, du même coup, pris possession de plus de 30 propriétés situées dans le Nord-est ontarien, dont la plupart sont contiguës. Elles couvrent une superficie approximative de 240 kilomètres carrés. Ces propriétés sont situées dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi qui s'étend de Wawa, en Ontario, jusqu'à Val-d'Or, au Québec.

Elles abritent dix gisements d'or qui contiennent des ressources minérales actuelles et historiques. Pour le moment, Osisko met l'accent sur le canton Gauthier pour permettre au projet Upper Beaver d'entrer en phase de production. L'objectif est de définir une ressource minérale de 8 millions d'onces d'or pour alimenter une usine centrale de traitement.

Le plan de fermeture de l'exploration avancée du projet Upper Beaver a été approuvé en septembre 2012.

Une garantie financière totalisant 2 millions de dollars a été déposée pour couvrir les propriétés de Queenston Mining Inc. Nous passons actuellement en revue la banque de données et entamerons un programme d'exploration dans les prochaines années.



COENTREPRISES ET PROJETS D'EXPLORATION

En 2012, Osisko a ouvert un bureau à Denver, au Colorado, dans le but de mener des travaux d'exploration aux États-Unis. Nous continuons également de mettre en œuvre diverses initiatives afin de bâtir notre portefeuille de projets en Amérique latine. Un résumé de nos ententes d'exploration et de coentreprises est présenté ci-dessous.

Dios Exploration inc. | Propriété Au33 - Québec

Option d'acquérir une participation de 60 % sur cinq (5) ans et une participation additionnelle de 10 % en finançant une étude de faisabilité.

EMSE | Propriété Famatina - Argentine

Option d'acquérir une participation de 70 % sur quatre (4) ans en finançant une étude de faisabilité.

Global Geoscience | Projets aurifères au Nevada - États-Unis

Option d'acquérir une participation de 45 % sur cinq (5) ans et une participation additionnelle de 25 % en finançant une étude de faisabilité.

Entreprises minières Globex inc. | Propriété Pandora Wood Québec

Détenu à 50 %

Exploration Midland inc. | Propriété Casault - Québec

Option d'acquérir une participation de 50 % sur cinq (5) ans et une participation additionnelle de 15 % en finançant une étude de faisabilité.

Ressources Pershimco inc. | Propriété Courville - Québec

Option d'acquérir une participation de 51 % sur cinq (5) ans et une participation additionnelle de 19 % en finançant une étude de faisabilité.

TRI ORIGIN Exploration Itée | Propriété Red Lake Extension Ontario

Option d'acquérir une participation de 51 %

Nos projets internationaux

Programme Guerrero

En 2012, Osisko a acquis un terrain d'environ un million d'hectares dans l'État de Guerrero, au Mexique. Les travaux d'exploration qui ont eu lieu dans ce secteur portaient principalement sur l'échantillonnage de sédiments de ruisseaux, sur l'établissement de levés de cartographie détaillés et sur la géochimie et la géophysique. Un programme de forage de 6 000 mètres est prévu lors de la seconde phase des travaux.

Nos projets d'exploration internationaux vont de l'avant grâce à l'appui des collectivités visées et nous embauchons de la main-d'œuvre locale pour réaliser les travaux. Nous avons mis sur pied une équipe de gestion des relations sociales qui compte six personnes et qui visite les communautés de l'État de Guerrero pour discuter avec les dirigeants locaux. Son mandat est de créer un partenariat avec la communauté avant que les travaux d'exploration débutent.

Le fait que nous ayons pris l'engagement d'embaucher de la main-d'œuvre locale est, à notre avis, l'une des raisons qui expliquent le soutien accordé à notre projet. Seulement deux des quelque 50 travailleurs affectés au programme Guerrero ne sont pas mexicains. Deux d'entre eux sont des Canadiens qui se rendent sur place au besoin, par avion, pour superviser le programme.

Famatina

Famatina est un projet d'exploration situé en Argentine. Les droits miniers sont détenus par la société d'État EMSE (Energía y Minerales Sociedad del Estado). Le projet Famatina a été suspendu en 2012 en raison de certains défis associés à l'accès au site ainsi qu'à l'acceptabilité sociale du projet.

Osisko n'a accompli, ni tenté d'accomplir aucun travail d'exploration sur le projet Famatina. En raison des changements survenus dans le marché, des délais rencontrés dans le projet et d'autres opportunités internes s'étant présentées, Osisko a pris la décision, en milieu d'année 2013, de se retirer du projet Famatina.

SOCIÉTÉ



Mike Babin, employé journalier

COUP D'OEIL SUR LES RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Les relations avec les peuples autochtones sont largement perçues comme la principale source d'incertitude qui pèse sur les compagnies minières de l'Ontario et de presque partout au Canada. Hammond Reef se trouve sur le territoire ancestral du peuple Anishinaabe. Osisko a su reconnaître, dès qu'elle a acquis le site en 2010, l'importance de nouer des relations harmonieuses avec les communautés métisses locales et celles des Premières nations.

Osisko a d'ailleurs nommé un directeur des relations avec les peuples autochtones ainsi qu'un gestionnaire local qui visitent régulièrement les communautés des Premières nations et qui s'affairent à entretenir des relations positives avec les Sages, les Chefs et les jeunes autochtones. Pour souligner à nouveau l'importance qu'elle accorde à ces peuples, Osisko a signé une entente de partage des ressources avec les sept communautés du Secrétariat des Chefs de Fort Frances et avec la Première Nation du Lac des Mille Lacs.

Elle a aussi signé un protocole d'entente avec la Métis Nation of Ontario.

C'est grâce au partage d'information continu, aux investissements communautaires et aux partenariats établis qu'Osisko s'est assuré la participation des communautés autochtones tout au long du processus de planification de Hammond Reef, réduisant au même coup le degré d'incertitude. Osisko est très heureuse d'avoir reçu, de la part des trois collectivités autochtones clés visées par Hammond Reef, des lettres officielles qui saluent nos efforts de consultation.

« La Première Nation du Lac des Mille Lacs est d'avis que la Corporation Minière Osisko est un chef de file au Canada en matière de collaboration et d'établissement de relations avec les Premières nations. La relation actuelle qui unit notre Première Nation et Osisko a su favoriser l'établissement et le maintien d'un dialogue franc... »

Chef White Cloud, Premières nations du Lac des Mille Lacs

« Au cours des dernières années, le Secrétariat des Chefs de Fort Frances et Osisko ont bâti une relation solide fondée sur le respect mutuel et la compréhension. »

Tammy Ryll, Secrétariat des Chefs de Fort Frances

« À ce jour, la Métis Nation of Ontario est satisfaite des progrès réalisés en matière de consultation et a bon espoir que cette relation fructueuse se poursuive à long terme. »

Theresa Stenlund, Métis Nation of Ontario

À Osisko, nous reconnaissons que les droits des peuples autochtones sont protégés par la constitution. Notre compréhension de leur interaction directe avec l'environnement est unique et nous savons que le lien qui les unit à la terre est précieux. Nous avons la ferme intention de soutenir le renforcement des capacités des Premières nations locales et des communautés métisses pour qu'elles puissent participer pleinement à la réalisation de nos projets.

Assurer la sécurité de nos communautés et de nos employés tout en appuyant leurs valeurs sociales et culturelles

Chez Osisko, les gens sont notre priorité. Établir une société responsable signifie, à notre avis, investir dans le capital humain et apprendre à connaître notre main-d'œuvre et nos communautés pour mieux saisir ce qui leur tient à cœur. Nous savons fort bien que nous ne pourrions, sans l'appui de nos communautés, mettre en œuvre nos projets. Sans le dévouement et l'engagement de nos employés, nous ne pourrions exercer nos activités dans un milieu de travail sain et sécuritaire.

Une société responsable, selon la vision d'Osisko, veut assurer la sécurité des communautés et de ses employés tout en appuyant leurs valeurs sociales et culturelles. Nous avons donc choisi d'indiquer, par l'entremise de ce rapport, les valeurs sociales en matière de sécurité, de savoir et de culture que nous défendons.

Ces trois éléments sont le fondement des valeurs que partage Osisko, mais les communautés où nous vivons, où nous explorons et où nous travaillons leur attachent tout autant d'importance.

QUE REPRÉSENTE POUR VOUS UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE?



« Le développement durable, à mon avis, consiste à trouver un juste équilibre et à se montrer respectueux lorsque vient le moment de satisfaire les besoins essentiels des gens, qu'ils soient d'ordre économique, environnemental, sociétal ou culturel. C'est là le défi qu'Osisko relève chaque jour et je suis fière de dire que nous travaillons tous très fort pour être à la hauteur! »

Cathie Allain

Membre du personnel infirmier à Canadian Malartic

« Le développement durable ne se limite pas à laisser derrière nous un milieu environnemental propre. Nous devons travailler avec les dirigeants communautaires pour instaurer des mécanismes qui permettront à la collectivité de croître et de prospérer de façon indépendante, bien après que ce projet soit achevé. »

Christian Bellavance

Membre de la communauté de Malartic



Vue aérienne de la nouvelle école primaire construite à Malartic.

SÉCURITÉ

Chez Osisko, nous croyons à une culture d'entreprise fondée sur la sécurité surpassant les normes et permettant d'établir un environnement qui véhicule les valeurs personnelles de nos travailleurs en matière de sécurité. Nous savons également que les milieux de travail les plus sécuritaires sont le fruit d'une culture d'entreprise qui incite les employés à assurer leur propre sécurité ainsi que celle de leurs collègues.

En 2012, Osisko a continué de mettre l'accent sur son programme « Action Prévention » à Canadian Malartic pour renforcer les principes d'éthique en matière de santé et de sécurité. Ce programme s'articule autour d'un instrument de gestion qui intègre le volet santé et sécurité à la production journalière. L'objectif est de repérer les risques qui guettent les employés pour ensuite s'attaquer à ceux-ci afin de les réduire.

Le programme "Action Prévention", qui est en vigueur depuis 2011 pour les travaux d'exploitation et d'entretien, s'applique depuis 2012 aux activités qui se déroulent dans l'usine de traitement et

dans l'entrepôt, ce qui fait que la totalité de notre main-d'œuvre est désormais mieux sensibilisée à la santé et à la sécurité.

Voici quelques faits saillants liés à nos réalisations et à nos programmes de santé et de sécurité en 2012 :

- Formation en santé et sécurité au travail suivie par tous les nouveaux employés et entrepreneurs qui travaillent sur le site; 2 178 personnes au total à Canadian Malartic et à Hammond Reef ont reçu un prix pour saluer leurs efforts en santé et sécurité;
- Mise sur pied d'une équipe de premiers intervenants à Canadian Malartic (20 employés) et à Hammond Reef (sept employés);
- Réalisation d'audits internes portant sur les processus d'investigation et de communication d'accidents;
- Formation de sauvetage en espace clos et intervention SO₂;
- Réalisation d'une étude portant sur 56 postes d'employés à salaire horaire afin d'évaluer les risques en matière de santé et de sécurité associés à leur travail.

La sécurité en chiffres

Chez Osisko, nous travaillons fort pour implanter une culture d'entreprise axée sur la santé et la sécurité. La plus importante réalisation en 2012 que nous avons accomplie en ce sens est sans contredit la baisse substantielle du nombre d'accidents survenus sur le site. Par exemple, seulement 170 accidents sont survenus à Canadian Malartic en 2012 comparativement à 232 accidents en 2011, ce qui représente une diminution de 27 %.

Tableau 1 : La santé et la sécurité en chiffres

STATISTIQUES SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	CANADIAN MALARTIC		HAMMOND REEF	
	2012	2011	2012	2011
Nombre d'heures travaillées	2 516 857	2 329 228	381 139	542 322
Premiers soins	106	191	13	s.o. ^(a)
Soins médicaux	22	16	34	84 ^(a)
Affectation à des travaux légers	34	21	13	35
Accidents avec arrêt de travail	8	4	3	7
Nombre total d'accidents	170	232	63	126

S.O. : Données non disponibles

(a) Les premiers soins et les soins médicaux ont été combinés en 2011

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX MALADIES PROFESSIONNELLES

La silice est une substance désignée que l'on retrouve à la fois à Canadian Malartic et à Hammond Reef. Nous travaillons activement à gérer l'exposition potentielle à ce minéral pour réduire les risques de maladies professionnelles en fournissant aux employés des équipements de protection individuelle. Nous avons aussi installé des dispositifs de dépoussiérage dans tous les secteurs où la silice peut se retrouver en suspension. Les employés passent un examen pulmonaire par rayons X tous les deux ans pour détecter toute anomalie. De plus, Osisko prélève régulièrement des échantillons à partir de ses stations de mesure à Malartic pour évaluer la qualité de l'air et la présence de métaux, de particules et de silice. Ces données sont ensuite communiquées aux organismes de réglementation.

Coopération en matière de sécurité

COMITÉ MUNICIPAL ET INDUSTRIEL MIXTE SUR LA SÉCURITÉ

Osisko s'est associée à la ville de Malartic pour établir un comité mixte sur la sécurité afin de rassembler des représentants de différents groupes qui sont déterminés à travailler de concert pour assurer la sécurité de leur communauté.

Le mandat de ce comité est de :

- Analyser les risques potentiels pouvant affecter la population de Malartic;
- Implanter des stratégies communes pour réduire ces risques;
- Diffuser de l'information auprès du public.

Le comité mixte sur la sécurité a permis d'informer la communauté de Malartic à propos du sautage exceptionnel qui a eu lieu le 27 octobre 2012. Osisko et le comité ont préparé conjointement un plan de communication visant à informer les citoyens sur le sautage prévu, à faire valoir la nécessité de celui-ci et à leur expliquer ce qui le distinguait des sautages habituels. Un prospectus a également été conçu et distribué aux résidents de Malartic pour leur faire part des mesures de sécurité supplémentaires mises en place lors de ce sautage et des données scientifiques qui seraient enregistrées. Les coordonnées des coprésidents du comité mixte sur la sécurité figuraient aussi sur le prospectus.

Cette approche proactive a permis à la ville de Malartic de se voir décerner une distinction en matière de sécurité publique par le Ministre de la Sécurité publique du Québec pour souligner la collaboration remarquable entre les autorités municipales et l'industrie.

COMITÉS MIXTES SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Des comités mixtes sur la santé et la sécurité ont été mis en place à Canadian Malartic, à Hammond Reef et à Upper Beaver. Ces comités font partie intégrante de l'ensemble des mécanismes de gestion de la santé et de la sécurité d'Osisko. Leurs membres se réunissent mensuellement pour discuter des stratégies en matière de sécurité, pour échanger des renseignements à propos des risques potentiels et pour élaborer des initiatives visant à réduire ceux qui touchent la main-d'œuvre.

Tableau 2 : Comités mixtes sur la santé et la sécurité

SITE	REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR	REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	POURCENTAGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE
Canadian Malartic	7	11	2,6 %
Hammond Reef	8	6	11 %
Upper Beaver	2	variable	S. O.



L'équipe des premiers intervenants de Canadian Malartic.

SAVOIR

Chez Osisko, nous croyons que le savoir donne le pouvoir. Nous savons que l'information mise à la disposition de nos employés, des membres de notre communauté et de nos partenaires autochtones doit être précise, et qu'elle doit être communiquée en temps opportun pour permettre à ceux-ci de bien évaluer nos projets et de prendre des décisions éclairées. C'est pourquoi nous sommes d'avis que notre main-d'œuvre acquiert d'abord son savoir en suivant une formation préparatoire et qu'elle l'enrichit par des formations en milieu de travail. Le savoir s'acquiert également grâce au partage d'information juste et ouverte, comme celle que nous communiquons aux gens qui vivent dans les communautés où Osisko mène des travaux d'exploration et exerce ses activités. Le sondage réalisé au sein de la communauté de Malartic en 2012 a démontré que la majorité des résidents (54 %) sont satisfaits du niveau d'information que fournit Osisko.

POURQUOI LE SAVOIR EST-IL IMPORTANT POUR VOUS?

« L'écoute est essentielle, mais comprendre ce qui a été dit l'est tout autant. Le fait d'essayer de bien cerner les impacts sociaux, techniques, environnementaux et économiques, du point de vue d'Osisko mais aussi de celui de nos partenaires, est un pas important vers l'établissement d'une relation fructueuse fondée sur la confiance mutuelle. »

Michel Gilbert

Président du comité de suivi indépendant de Malartic

Formation des employés

Les gens qui travaillent sans relâche chaque jour pour que nos projets puissent aller de l'avant sont la ressource la plus précieuse que nous avons à Osisko. Nous savons qu'en investissant dans notre main-d'œuvre aujourd'hui, nous disposerons demain d'une équipe de direction plus solide, plus engagée et plus compétente. En 2012, Osisko a instauré le programme "Dirigeants de demain" pour permettre à quelques employés ayant démontré leur potentiel remarquable de se joindre ultérieurement à l'équipe de direction. 31 employés au total, soit 23 hommes et huit femmes, ont pris part à ce programme.

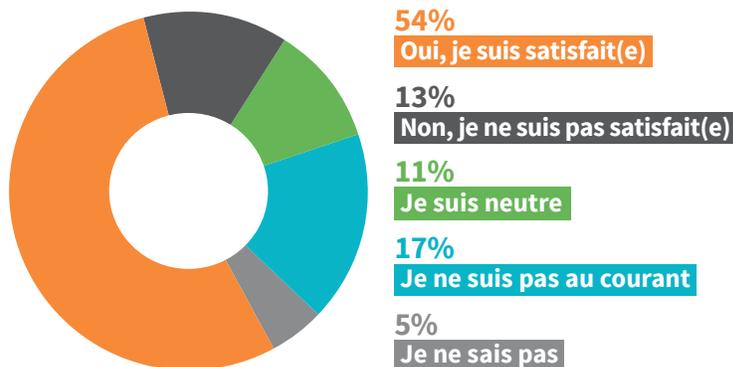
Les programmes de formation appliquée offerts par Osisko permettent à nos employés de disposer des ressources nécessaires pour bien s'acquitter de leurs tâches et faire avancer leur carrière. La majorité de ces formations se sont déroulées sur le terrain. Mentionnons, parmi celles-ci, les mises à niveau des attestations d'entretien d'équipements qui ont été réalisées pendant les heures de travail. Les formations en milieu professionnel qui se déroulent lors des premières étapes d'un projet permettent aux gens d'améliorer leurs compétences et de décrocher un emploi permanent.

CANADIAN MALARTIC

De nombreux programmes ont été offerts sur le site de Canadian Malartic en 2012. Ces séances de formation, données à l'interne et à l'externe, portaient sur la santé et la sécurité, la gestion, les activités minières, l'entretien et les processus de transformation. En 2012, 37 103 heures de formation au total ont été offertes à Canadian Malartic, soit environ 62 heures par employé.

Figure 2: Osisko et le partage d'information

ÊTES-VOUS SATISFAIT(E) DE L'INFORMATION FOURNIE PAR OSISKO?



Source : Les sondages de la communauté sont réalisés par une firme indépendante. Les résultats complets des trois années de compilation sont publiés dans le compte-rendu de février 2013 de Genivar, qui est disponible sur le site Internet d'Osisko.

Cet investissement substantiel représente près de 4,17 % des salaires versés. Les employés autochtones, pour leur part, ont bénéficié de 538 heures de formation.

HAMMOND REEF

Du côté de Hammond Reef, la formation donnée a permis d'informer les employés des politiques actuelles d'Osisko. Ils ont acquis des compétences spécialisées par l'entremise de diverses accreditations et de mises à niveau qui leur permettent de faire fonctionner les équipements de façon efficace et sécuritaire. En 2012, 2 880 heures de formation au total ont été offertes à Hammond Reef, soit environ 22,2 heures par employé.



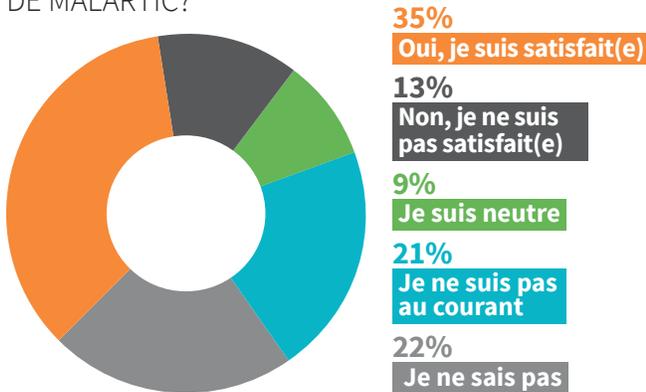
Le programme de formation en santé et sécurité de Hammond Reef.

La communauté et le partage d'information

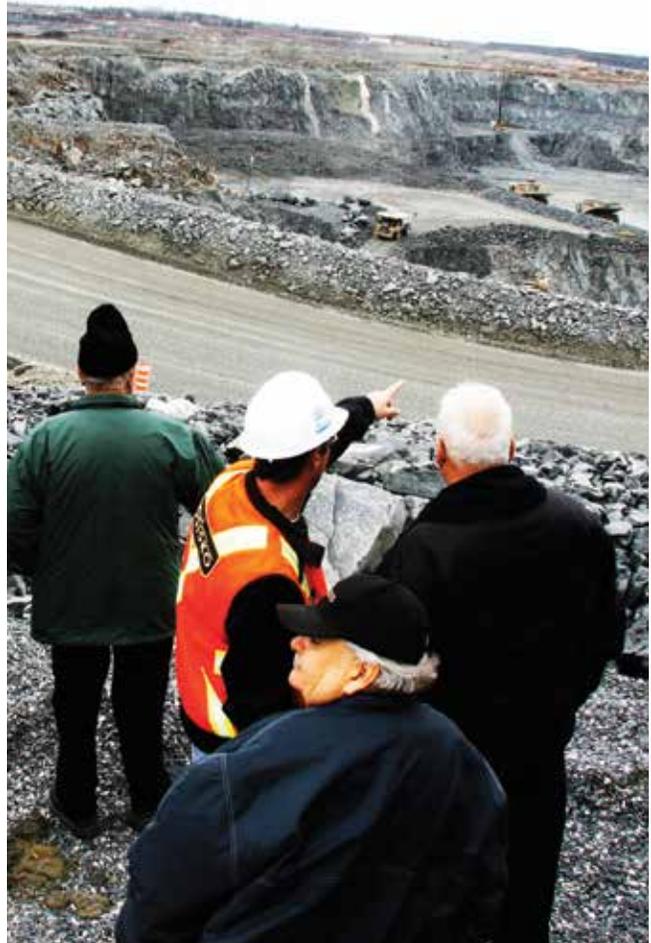
Chez Osisko, nous croyons que le fait de partager l'information de façon honnête et transparente avec nos communautés nous permettra d'amener nos projets à un niveau supérieur. Nous privilégions une approche ouverte qui consiste à écouter les préoccupations de toutes les parties concernées. Nous travaillons étroitement avec le comité de suivi indépendant de Malartic dans le but d'utiliser les meilleurs moyens pour communiquer l'information la plus pertinente qui profitera au plus grand nombre de personnes. Le sondage 2012 de la communauté a démontré que 35 % des résidents de Malartic sont satisfaits de l'information fournie par le comité de suivi indépendant. L'un des objectifs qu'Osisko s'est fixés pour 2013 et 2014 est d'accroître sa participation au sein de ce comité et de contribuer davantage au processus de partage de l'information.

Figure 3 : Le comité de suivi indépendant de Malartic et le partage d'information

ÊTES-VOUS SATISFAIT(E) DE L'INFORMATION FOURNIE PAR LE COMITÉ DE SUIVI INDÉPENDANT DE MALARTIC?



Source : Les sondages de la communauté sont réalisés par une firme indépendante. Les résultats complets des trois années de compilation sont publiés dans le compte-rendu de février 2013 de Genivar, qui est disponible sur le site Internet d'Osisko.

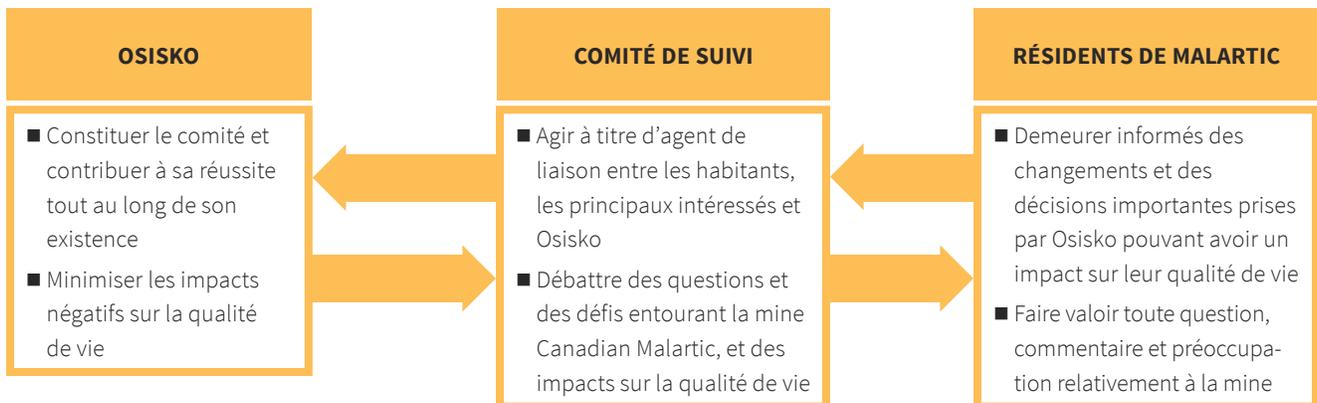


Mine Canadian Malartic

COMITÉ DE SUIVI INDÉPENDANT DE MALARTIC

Le comité de suivi de Malartic a été mis sur pied en 2009 après qu'Osisko ait pris l'engagement de favoriser la libre participation de la communauté au sein de la mine Canadian Malartic. Le comité a été investi d'une mission clairement définie : agir à titre d'agent de liaison entre les résidents de Malartic et Osisko afin de générer des bénéfices durables et de prévenir l'apparition de problèmes sociaux. Si de tels problèmes sont décelés, le comité devrait être en mesure de les régler en collaborant avec Osisko. Sa mission consiste aussi à s'engager dans un dialogue permanent avec Osisko et à déterminer les impacts réels et potentiels qui ont un effet sur les résidents de Malartic ou sur leur qualité de vie.

Figure 4 : Comité de suivi indépendant de Malartic



Source : Données tirées du rapport 2013 de Raymond Chabot Grant Thornton

RÉUNIONS DU COMITÉ

En 2012, le comité de suivi a tenu neuf réunions ordinaires. Les représentants d'Osisko ont assisté à quatre d'entre elles. Son coordonnateur et l'équipe d'Osisko se sont consultés tout au long de l'année. Le comité a aussi tenu une assemblée extraordinaire ainsi qu'une séance de travail, laquelle a porté spécifiquement sur la contribution directe d'Osisko à résoudre les défis auxquels fait face la collectivité, sur le maintien d'une relation harmonieuse entre Osisko et la communauté, et sur la communication de données liées au rendement environnemental.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le comité a dû surmonter quelques obstacles en 2012, dont la démission de son président en novembre. Pour assurer que le comité soit en mesure de remplir sa mission et d'informer pleinement les résidents de Malartic sur les activités de la mine Canadian Malartic, un examen indépendant du comité a été entrepris. Un conseiller a réalisé une évaluation de la situation et a formulé des recommandations afin d'améliorer l'efficacité future de cet organisme.

Voici quelques-unes de recommandations déposées au terme de l'examen : déterminer les points à aborder avant la tenue des réunions, établir un plan d'action, organiser un nombre prédéterminé d'assemblées publiques chaque année, déposer un rapport financier annuel et permettre à des employés d'Osisko d'assister aux réunions du comité. Ces recommandations ont été passées en revue et seront implantées au cours des prochaines années.

RÉSIDENTS DE MALARTIC

En 2012, les communications entretenues avec la ville de Malartic ont été assurées par la distribution d'annonces communautaires, de dépliants d'information et par des rencontres publiques.

Résumés des nouvelles communautaires

Un résumé des nouvelles communautaires a été publié sur une base régulière dans le journal local « Le P'tit Journal de Malartic » pour informer les gens des activités de la mine Canadian Malartic et des travaux réalisés par le comité de suivi. Ces résumés, intitulés « Le comité de suivi vous informe », ont été publiés treize fois pendant l'année et leur publication a fait relâche pendant l'été. Les coordonnées du comité de suivi indépendant de Malartic et l'adresse de son site Web figuraient sur chaque parution.

Ces résumés ont permis de diffuser dans la communauté de l'information relative à la mine Canadian Malartic, plus particulièrement sur l'environnement. Ils ont aussi permis de convier les gens à leur assemblée annuelle, qui s'est tenue en février, et à leur assemblée publique du mois d'avril. Un compte-rendu de ces réunions a été préparé et publié à l'intention des résidents de Malartic. Un aperçu du rôle que joue le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) à la mine Canadian Malartic, un résumé des données environnementales qu'Osisko a communiquées au comité et certains détails du sautage exceptionnel d'octobre 2012 étaient aussi à l'ordre du jour. Chaque résumé de nouvelles communautaires ayant été publié se trouve dans le rapport annuel du comité, qui est disponible sur son site Web (www.comitesuiviosisko.com).

Un certain nombre de communiqués de presse ont aussi été publiés en 2012 suite à la nomination de nouveaux membres.

Le comité a aussi fait une déclaration officielle relativement au sautage exceptionnel. L'extrait suivant est une citation tirée du communiqué de presse que le comité a publié en octobre 2012 à propos de ce sautage.

« Nous avons rencontré chacun des principaux intéressés pour bien comprendre leur situation. Nous sommes satisfaits des réunions qui ont eu lieu entre le comité, Osisko, le MDDEFP, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le comité municipal et industriel. À la lumière de ces discussions, nous croyons que toutes les parties prenantes reconnaissent que les mesures de sécurité implantées sont acceptables, tout comme les efforts déployés pour réduire les impacts sur les travailleurs et sur les habitants de Malartic. »

M. Bernard Gauthier

Rapport annuel 2012 du comité de suivi indépendant

Assemblées publiques

C'est lors de l'assemblée générale annuelle que les membres du comité ont approuvé les états financiers ainsi que le rapport des activités de l'année précédente, et dévoilé le plan des activités de la prochaine année. Quatre des sept sièges ont alors été comblés et environ 20 résidents étaient présents.

Le comité a tenu une assemblée publique en avril 2012. Son objectif était d'expliquer en détail le déroulement d'un sautage et de faire connaître au public les mesures de sécurité qu'Osisko avait prévues. Près de 200 personnes ont pris part à cette assemblée et deux ministères du gouvernement du Québec étaient sur place, soit le MDDEFP et le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'installation des stations de mesure des émissions atmosphériques et le plan de gestion des risques ont aussi été abordés.

Feuillets d'information

Trois feuillets d'information ont été conçus et distribués aux résidents de Malartic en 2012, lesquels portaient sur les opérations minières, la sécurité et le sautage.

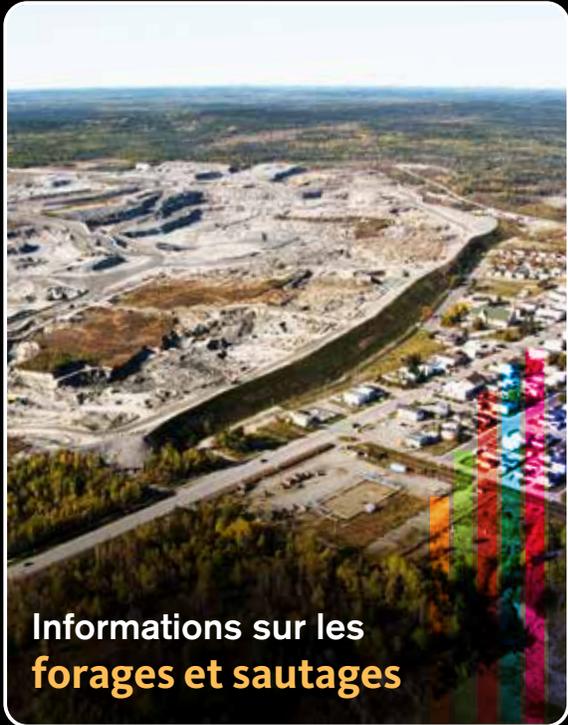
Le premier d'entre eux a été préparé par le comité municipal et industriel mixte peu de temps après sa constitution. Il faisait état des mesures de sécurité supplémentaires mises en place à l'occasion du sautage exceptionnel et indiquait le type de données scientifiques qui allait être recueillies pendant l'opération.

Les deux autres feuillets d'information sont l'initiative d'Osisko. Un d'entre eux visait à informer les résidents des intentions de la société de procéder à un sautage exceptionnel. Il renfermait aussi une description de la zone où le sautage allait se dérouler ainsi que sa durée prévue. Les coordonnées des personnes responsables étaient indiquées sur ce feuillet pour permettre aux résidents de trouver réponse à leurs questions.

Le troisième feuillet donnait une description générale des procédures de forage et de sautage qui sont réalisées sur une base quotidienne sur le site de la mine Canadian Malartic et dressait la liste des émissions de gaz habituellement générées lors de ces sautages. Les mesures de sécurité habituelles qu'Osisko a mises en place ainsi que les procédures de surveillance et de suivi qui entrent en jeu étaient aussi décrites en détail.



La minière nouvelle génération.



Informations sur les forages et sautages

Questions ou commentaires?

Osisko : 819.757.2225 postes 2222 ou 3423
Sécurité publique : 819.763.3124
Santé publique : 819.764.3264

osisko.com

Prospectus présentant une description générale des procédures de forage et de sautage.

HAMMOND REEF

Au cours de l'année 2012, Osisko a procédé à une évaluation environnementale à Hammond Reef et le processus de planification qui a eu lieu n'aurait pas été possible sans un partage honnête et transparent d'information. L'approche d'Osisko se veut ouverte et consiste à partager des renseignements et à écouter les préoccupations de toutes les parties concernées. Nous voulions tirer parti des différents moyens de communication les mieux adaptés pour joindre le plus grand nombre de personnes, leur faire connaître le projet et leur permettre de donner leur opinion.

Vous trouverez ci-dessous quelques faits saillants de notre programme d'engagement communautaire. Le registre complet et détaillé des communications qui ont eu lieu entre le gouvernement, le public et les communautés autochtones a été publié dans l'ébauche de notre rapport d'EIE/EE, qui est disponible sur notre site Internet.

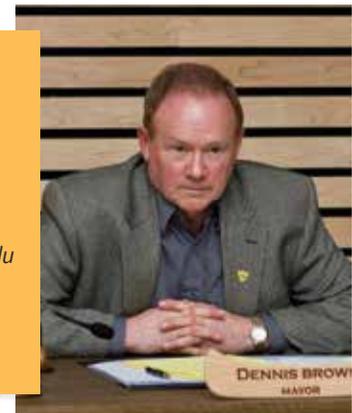
Soutien de la municipalité

Les efforts que nous avons déployés pour informer les autorités locales et les inciter à participer au processus de planification de Hammond Reef nous ont permis d'obtenir l'appui général de l'administration municipale. Au cours de l'année 2012, Osisko a convié le maire d'Atikokan et le conseil municipal à visiter le site Hammond Reef ainsi que nos bureaux situés au centre-ville. Nous avons été invités, à notre tour, à l'hôtel de ville.

Les rencontres et les échanges avec le maire et le conseil municipal ont porté principalement sur les enjeux socio-économiques. Osisko n'a rien ménagé pour bien cerner les attentes de la population afin de maximiser les retombées. Nous sommes fiers d'affirmer que nous avons reçu, en 2013, six lettres d'appui de la part des administrations municipales en raison des travaux réalisés dans le cadre de notre rapport d'évaluation environnementale.

« Nous avons toujours été impressionnés par la façon responsable et économe dont Osisko mène ses activités. Elle cherche à obtenir de la rétroaction à chaque étape du cheminement. »

Dennis Brown
Maire d'Atikokan



Participation du public

Les résumés de nouvelles communautaires que nous avons publiés, tout comme les assemblées, les ateliers et les journées portes ouvertes que nous avons organisés, ont permis au public de prendre part au processus de planification de Hammond Reef. Nous avons organisé trois journées portes ouvertes en 2012 à nos bureaux d'Atikokan, sur la rue Principale, et environ 180 personnes ont répondu à notre invitation. Nous mettons des affiches bien en vue lors de ces journées et nous remettons des fiches d'information, mais ce sont les conversations en personne qui s'y déroulent qui sont les plus significatives. Ces activités donnent la chance à Osisko d'apprendre à connaître les membres de la communauté et à répondre aux questions des habitants locaux.

Participation des communautés autochtones

En mars 2012, Osisko a signé un protocole d'entente (PE) avec la Métis Nation of Ontario, y compris avec quatre conseils de la communauté métisse (Kenora, Sunset Country, Northwest et Atikokan). Toutes les exigences du PE ont été remplies, notamment la tenue de sept réunions du comité consultatif, la participation aux banquets communautaires, l'examen de l'évaluation environnementale et la réalisation d'une étude sur l'utilisation traditionnelle.

Les banquets communautaires des Métis sont l'occasion idéale pour Osisko d'en apprendre davantage sur leur mode de vie. Un repas entre braves gens, de la musique d'ambiance et beaucoup de plaisir étaient au rendez-vous. Les membres de la communauté métisse locale en ont aussi profité pour prononcer des allocutions. Un jeune métis de la région a profité de celles-ci pour souligner l'importance du mode de vie de sa collectivité, alors qu'une autre autochtone a profité de la tribune pour raconter son expérience de travail à Osisko dans le cadre du programme d'embauche estivale. Le président de la Métis Nation of Ontario, M. Gary Lipinski, a aussi pris part à un des banquets. Il a rappelé le soutien de la communauté métisse envers le projet ainsi que la relation fructueuse qu'elle entretient avec Osisko.

Osisko s'est aussi prêtée aux pratiques culturelles des communautés des Premières Nations tout en favorisant la participation directe des Sages lors des événements traditionnels, comme les cérémonies du printemps qui se déroulent à Hammond Reef depuis plusieurs années. Un grand nombre de Sages se réunissent à l'occasion de celles-ci pour partager leur savoir et pour prier, chanter et danser au rythme des percussions. Ces cérémonies permettent de présenter des offrandes de tabac, de procéder au rituel de combustion de la sauge et de déguster des aliments traditionnels, comme le riz et les bleuets sauvages. La participation d'Osisko à ce type de cérémonies est vitale pour nouer de bonnes relations, pour témoigner notre respect et pour nous familiariser avec la culture des peuples des Premières nations.



Madame Alexandra Drapack, directrice du développement durable pour le projet Hammond Reef, s'adresse au public lors d'une séance d'information à Atikokan, en Ontario.



Comité de consultation de la Métis Nation of Ontario

CULTURE

Chez Osisko, nous croyons qu'il est important de comprendre les valeurs de nos employés et aussi leurs attentes envers leur employeur. Nous savons que c'est en essayant de mieux cerner les valeurs qui leur importent que nous créerons un milieu de travail où nos employés auront le goût de s'investir.

Créer un environnement de travail harmonieux

En 2012, nous avons mené un sondage auprès de nos employés afin de recueillir leur opinion sur diverses facettes de leur vie professionnelle. Nous sommes fiers d'annoncer que 93 % de notre main-d'œuvre a répondu au questionnaire, ce qui témoigne en soi d'un degré élevé d'engagement. Nous sommes aussi heureux de constater que nos employés savent que leur opinion nous importe.

Les résultats démontrent qu'Osisko offre un excellent milieu de travail et que sa main-d'œuvre est plus engagée et plus motivée que la moyenne de l'industrie. Trois des quatre éléments évalués se sont soldés par des pointages positifs.

Efficacité et point de mire

Notre culture organisationnelle est centrée sur l'efficacité des opérations. Notre réussite la plus importante, dans le cadre de ce sondage, est de constater que la majorité de nos ressources humaines estiment qu'elles sont capables d'atteindre leurs objectifs. Par ailleurs, elles aimeraient que les objectifs d'Osisko soient plus clairs pour qu'elles puissent continuer à bien faire leur travail et à mieux comprendre les défis qu'elles devront relever.

Alliance stratégique

Les causes à l'origine des changements stratégiques ne sont pas toujours divulguées, mais nos employés reconnaissent que les objectifs de chacun des services d'Osisko sont clairement définis. Ils aimeraient connaître l'orientation que compte prendre la société, mais aussi la façon dont leur rôle précis s'aligne avec la stratégie de celle-ci.

Responsabilisation

Nous sommes fiers de savoir que nos employés se sentent maîtres de leur travail. Ces derniers travaillent souvent de façon autonome et doivent prendre des décisions, mais ils préféreraient être appuyés par une équipe. Ils savent que nous leur fournissons les moyens nécessaires pour accomplir un travail de qualité.

Considération

Les gens qui travaillent à Osisko ont une bonne estime de soi et savent que leurs gestionnaires les apprécient. Nous avons réalisé que nous devons souligner davantage les réussites personnelles et les bons coups de nos employés. Maintenant que notre croissance a commencé à se stabiliser, nous comptons implanter un processus de reconnaissance. Dans l'ensemble, les gens sont d'avis qu'Osisko a instauré un milieu de travail qui encourage l'égalité et où règne la confiance.

NOTRE ÉQUIPE

Comité Bonne Entente

Le Comité Bonne Entente (CBE) est un comité important de la main-d'œuvre de Canadian Malartic. Il est formé de cadres et d'employés d'Osisko, lesquels sont nommés par leurs collègues. Le CBE se réunit régulièrement pour évaluer les améliorations pouvant être apportées aux conditions et aux relations de travail. Le comité a notamment été la voix des employés lors du ralentissement des activités attribuable aux négociations tenues avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Le CBE permet aux employés de s'unir et de s'assurer que leurs intérêts sont dûment représentés en milieu de travail. Il permet aussi de communiquer directement avec les élus de la région et de faire valoir les intérêts des travailleurs à l'extérieur de l'organisation.

Équité salariale

Osisko exerce ses activités dans la province de Québec, qui privilégie une approche progressive pour répondre aux enjeux sociaux en milieu de travail. Le ministère du Travail du Québec exige des entreprises québécoises de lui soumettre une description détaillée des tâches liées à chaque poste existant au sein de la société ainsi qu'une évaluation de l'équité de la rémunération versée aux hommes et aux femmes qui accomplissent un travail similaire. Osisko a déposé son premier rapport sur l'équité salariale auprès du ministère du Travail en 2012.

La rémunération qu'offre Osisko est nettement au-dessus du salaire minimum dans les régions où nous menons nos activités et elle s'avère également concurrentielle en comparaison aux salaires moyens versés dans le secteur minier.

Tableau 3 : Salaire à l'embauche qu'offre Osisko en comparaison au salaire minimum

Équité salariale	Canadian Malartic	Hammond Reef
Salaire à l'embauche	22,61 \$	21,95 \$
Salaire minimum provincial	9,90 \$	10,25 \$

Soutenir le leadership

Osisko reconnaît que l'industrie minière peut s'avérer un endroit difficile pour les femmes et qu'il peut leur être ardu de développer leur plein potentiel. C'est pourquoi nous travaillons fort pour leur permettre de progresser et d'atteindre leurs objectifs. Osisko soutient financièrement « Premières en Affaires », un magazine qui fait la promotion et favorise le développement des femmes en affaires, et aussi « Women in Mining », un organisme qui encourage le développement des femmes dans le secteur des mines et des métaux. En 2012, nous avons commencé à recenser les postes de direction au sein d'Osisko qui sont occupés par des femmes.

Tableau 4 : Postes de direction occupés par des femmes en 2012

Contribution des femmes aux postes de direction	Postes	Nombre de femmes	Pourcentage
Membres du conseil d'administration	10	1	10%
Conseil de direction	11	3	27%
Postes de direction	77	18	23%

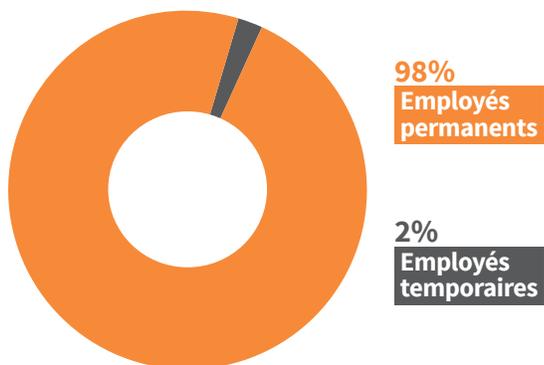


Avantages sociaux

Les employés permanents à temps plein et ceux à temps partiel qui travaillent plus de 20 heures par semaine bénéficient d'une assurance dentaire, d'une assurance médicale et d'une assurance vie. Les employés permanents à temps plein sont aussi admissibles au régime de retraite et peuvent acheter des actions de la société qui sont financées par Osisko. La majorité de notre main-d'œuvre est permanente et 2 % de celle-ci est contractuelle sur une base temporaire.

Figure 5 : Répartition des employés temporaires et permanents au sein de la main-d'œuvre

TYPE DE CONTRAT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

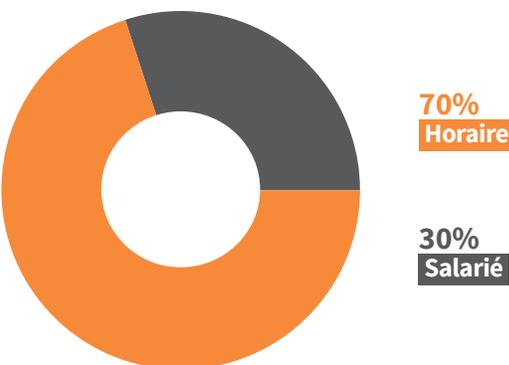


Évaluation du rendement

Le rendement de 100 % des employés qui occupent un poste salarié, y compris la direction et les professionnels de Montréal, Malartic, Toronto et Atikokan, a été évalué. Les travailleurs salariés représentent environ 30 % de la main-d'œuvre d'Osisko. Nous sommes fiers de la qualité du rendement de notre remarquable équipe. La majorité des employés évalués remplissent ou surpassent les exigences de leurs superviseurs.

Figure 6 : Répartition des employés à salaire horaire et des employés salariés au sein de la main-d'œuvre

TYPE D'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE



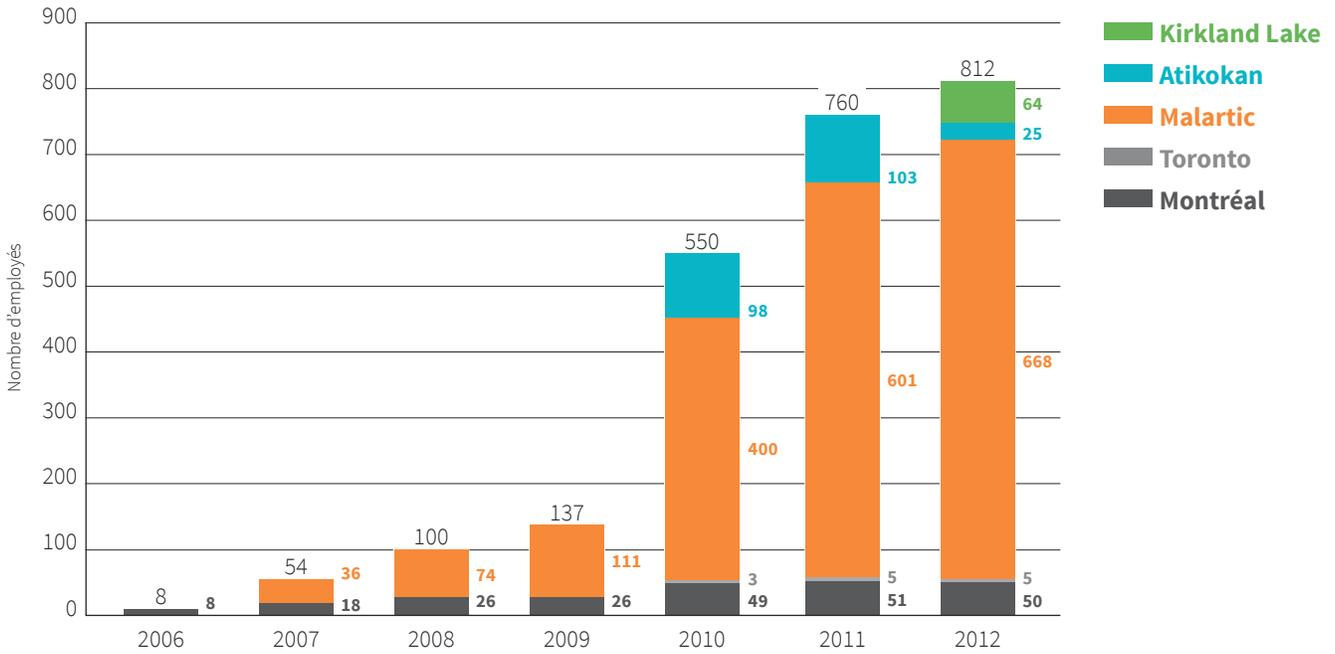
Soutien apporté aux peuples autochtones

Osisko favorise la formation, l'intégration et l'embauche des peuples autochtones. En 2012, 23 et 22 autochtones travaillaient respectivement à Canadian Malartic et à Hammond Reef. Les relations que nous avons établies avec ces peuples depuis 2009 reposent sur trois piliers, soit la politique, l'emploi et la formation, ainsi que le développement socio-économique.

Croissance d'Osisko

En raison de nos travaux d'exploration et de construction, ainsi que de l'évolution de nos opérations à Canadian Malartic, notre main-d'œuvre n'a cessé de croître. Nous avons aussi commencé à prendre de l'expansion en Ontario où nous avons acquis le site Hammond Reef en 2010 et celui de Kirkland Lake en 2012.

Figure 7 : Croissance de la main-d'œuvre d'Osisko



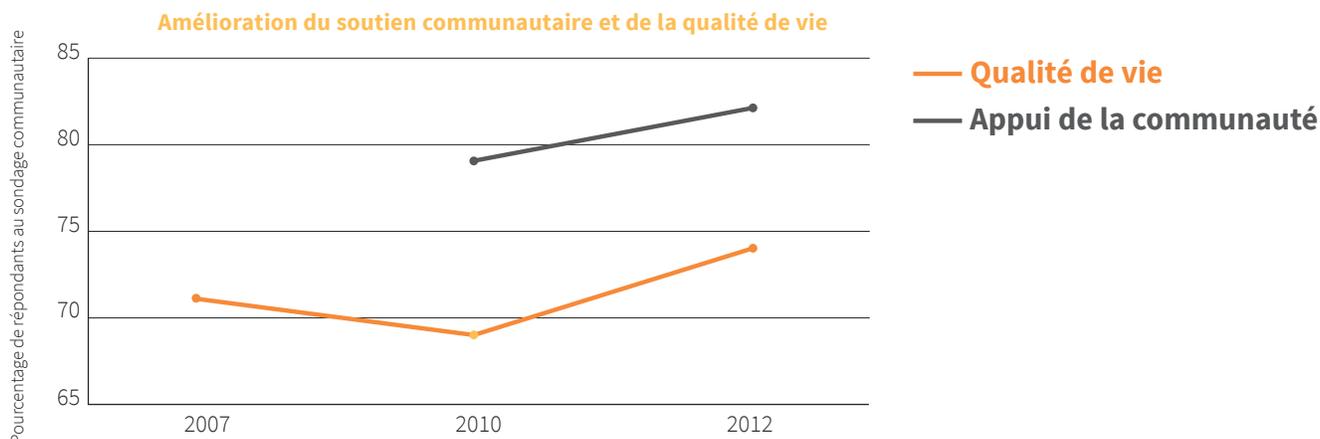
Quelques conducteurs de camion de la mine Canadian Malartic.

Amélioration de la qualité de vie

Chez Osisko, nous ne ménageons aucun effort pour que nos projets contribuent à améliorer la qualité de vie des résidents de nos collectivités. Au cours des six dernières années, nous avons mené trois sondages dans la ville de Malartic et les communautés avoisinantes pour mieux comprendre la perception du public à propos de la mine Canadian Malartic. Osisko travaille avec une équipe multidisciplinaire qui regroupe des sociologues, des anthropologues et des experts en cartographie pour concevoir et mener ces sondages.

Nous prévoyons continuer l'exercice tous les deux ans au fur et à mesure que le projet avancera. Nous pourrions ainsi évaluer constamment la perception des gens et nous assurer que nos efforts portent leurs fruits en se traduisant par des résultats positifs. Le sondage 2012 a démontré que le soutien local accordé à la mine Canadian Malartic ainsi que le sentiment de bien-être des résidents locaux se sont tous deux améliorés depuis 2010.

Figure 8 : Degré de satisfaction lié à la qualité de vie et appui à la mine Canadian Malartic



Source : Les sondages de la communauté sont réalisés par une firme indépendante.

Les résultats complets des trois années de compilation sont publiés dans le compte-rendu de février 2013 de Genivar, qui est disponible sur le site Internet d'Osisko.

Infrastructures communautaires

Osisko a réalisé des investissements substantiels en infrastructures communautaires dans le cadre du projet de relocalisation résidentielle. Entre 2008 et 2009, la société a relocalisé environ 200 habitations et a reconstruit six établissements publics, dont une école primaire, une résidence pour personnes âgées, une garderie et un centre culturel. Le sondage que nous avons mené dans la communauté en 2012 comportait des questions visant à mesurer le taux de satisfaction à l'égard du nouvel emplacement de ces établissements ainsi qu'à leur utilisation.

Nous avons été heureux d'apprendre que les résidents de Malartic sont pleinement satisfaits de la relocalisation et nous avons aussi été agréablement surpris de constater que plus de la moitié de la population tire avantage du nouveau centre culturel qu'a construit Osisko. Nous sommes ravis de savoir que nos investissements dans la vie culturelle de Malartic profitent à ses résidents.

En septembre 2012, Osisko et la ville de Malartic ont officiellement inauguré le parc du Belvédère, un projet de 5 millions de dollars, qui a été construit à la suite de l'acquisition de 40 habitations à proximité de la mine. Le parc comprend un bâtiment multiservice, un terrain de jeu, un planchodrome ainsi que des terrains de volleyball et de balle molle. De plus, un belvédère a été aménagé sur le mur vert pour offrir au public une vue spectaculaire sur les activités de la mine. Ce nouveau parc, qui accroît la distance qui sépare le site minier des habitations, s'inscrit dans le cadre des mesures d'atténuation qu'Osisko a mises en place pour réduire notre impact sur la communauté de Malartic.



Le nouveau parc permet de pratiquer plusieurs activités récréatives

Respect des peuples autochtones

Programme de bourses pour étudiants autochtones

Le programme de bourses Osisko a été créé en 2012 pour aider les étudiants autochtones à terminer leurs études secondaires et pour renforcer les liens qui unissent Osisko et leurs communautés. Le programme a été établi en collaboration avec les communautés autochtones pour encourager les nouvelles générations à choisir l'industrie minière pour faire carrière. Une bourse d'étude est remise aux candidats choisis qui étudient dans une branche du secteur minier pour les aider à couvrir leurs frais de scolarité.

Les bourses d'études remises aux étudiants peuvent atteindre 3 000 \$ par année scolaire. Ce montant peut servir à payer les frais de scolarité, les livres, les fournitures et autres dépenses courantes. Le programme permet de recruter des étudiants qui recherchent un emploi d'été dans l'industrie minière et qui veulent y faire carrière après leurs études.

Les boursiers métis de Hammond Reef

À Osisko, nous croyons que c'est en aidant financièrement les étudiants à parfaire leur éducation que nos mines seront plus sécuritaires, que nos milieux de travail seront plus sains et que notre main-d'œuvre sera la plus productive de toute l'industrie. En septembre, madame Rebeca Deslauriers, une étudiante qui a travaillé à Hammond Reef pendant l'été, est devenue la première récipiendaire d'une bourse pour ses travaux dans le domaine de la géologie à l'University of Manitoba.

Même si Rebeca a toujours eu l'intention de faire des études universitaires, ce n'est que lorsqu'elle a pris connaissance des possibilités de carrière dans le domaine minier qu'elle a découvert sa passion pour la géologie. Le choix du programme d'études dans lequel Rebeca est inscrite découle largement de l'expérience de travail qu'elle a acquise sur le site du projet aurifère Hammond Reef.



Bourses remises à Malartic dans le cadre du programme de bourses pour étudiants autochtones

ENVIRONNEMENT



COUP D'OEIL SUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Marc Lacroix, technicien en environnement

Osisko est un chef de file dans la recherche et le développement visant à réduire l'émission du bruit généré par l'exploitation minière. Les avis de non-conformité reçus, les plaintes déposées par les résidents et le sondage effectué dans la communauté pointent tous vers cette même contrainte environnementale. Réduire le bruit causé par nos activités est l'un de nos objectifs clés. En 2012 seulement, nous avons investi 6 millions de dollars dans des outils novateurs de mesure de réduction et d'atténuation du bruit.

Nos travaux de recherche et de développement dans ce domaine se concentrent sur trois grands volets :

1. Recueillir des mesures sonores précises et pertinentes en temps réel;
2. Mettre au point un modèle prédictif qui effectue la corrélation des conditions météorologiques et des niveaux de bruits;
3. Réduire l'intensité du bruit mesuré par les stations du mur vert de 5 dB.

Un plus grand nombre de mesures ont été recueillies en 2012 grâce à l'installation sur le mur vert de quatre stations de surveillance. Elles traitent et analysent le spectre sonore de façon très détaillée, ce qui nous permet d'étudier les sources du bruit pendant les périodes les plus turbulentes.

Les niveaux mesurés à partir des stations du mur vert sont aussi comparés à ceux enregistrés en ville pour préciser davantage la provenance du bruit.

Si, par exemple, l'intensité du bruit mesurée en ville est plus élevée que celle captée par les stations du mur vert, cela signifie que la mine n'est pas en cause. La signature sonore est une caractéristique importante, puisque certaines fréquences sont émises uniquement par l'équipement minier que nous utilisons. En 2013, Osisko prévoit installer en ville d'autres stations de surveillance qui seront en mesure d'analyser plus en détail les sons qui composent la signature de Malartic et de mieux identifier les différentes sources d'émissions qui la composent.

Les conditions météorologiques peuvent avoir une incidence directe sur l'intensité du bruit en modifiant sa capacité de diffusion. Par exemple, des vents importants ou des nuages denses influenceront la distance que le son peut parcourir. Nous avons étudié en détail la corrélation entre les conditions météorologiques et la dispersion sonore en utilisant de nouvelles technologies sur notre site minier. En 2012, nous avons réalisé une étude à l'aide de haut-parleurs, de stations de mesure et de tours météorologiques. Quatre capteurs sonores ont été placés autour de chaque haut-parleur et l'intensité du son a été mesurée pendant 3 minutes toutes les deux heures.

Des données climatiques et météorologiques ont été recueillies au même moment afin d'être associées aux variations sonores mesurées.

Osisko a l'intention d'entreprendre en 2013 la seconde phase de l'étude, qui utilisera des haut-parleurs multidirectionnels pour établir une corrélation avec les diverses conditions météorologiques.

Dans le même ordre d'idées, nous avons réalisé une profonde évaluation de notre équipement minier. Nous voulions d'abord identifier précisément les sources de bruit pour ensuite développer des prototypes et les installer sur l'équipement. La validation acoustique et mécanique de ces prototypes a alors été réalisée avant que nous choisissions de les implanter à grande échelle, sur la totalité de l'équipement. Mentionnons, parmi les modifications que nous avons apportées, l'installation de panneaux de protection sonore, l'achat d'hélices plus silencieuses, la réduction de la limite de vitesse et l'utilisation de tapis en caoutchouc. Des murs de protection acoustique ont aussi été aménagés sur le site, y compris des digues de rétention et des remblais en périphérie des rampes de la fosse et des routes de la mine. Nous comptons poursuivre en 2013 les travaux de modification de l'équipement mobile et installer une barrière de protection pour réduire le bruit généré par le concasseur primaire.

Chez Osisko, nous accordons beaucoup d'importance à l'environnement. L'amélioration continue de nos activités est au cœur de nos objectifs environnementaux. Nous croyons que c'est en investissant dans la recherche et le développement de notre site minier que nous serons en mesure d'instaurer les stratégies de gestion environnementale les plus efficaces et les mieux adaptées. Nous savons que nos systèmes de gestion doivent être vérifiés de façon régulière pour assurer que nous protégeons le milieu ambiant et que nous nous servons des ressources naturelles de la façon la plus productive qui soit.

C'est notre politique de gestion environnementale qui guide nos pratiques quotidiennes d'exploitation et d'exploration.

Voici les principes clés qui s'inscrivent dans le cadre de cette politique :

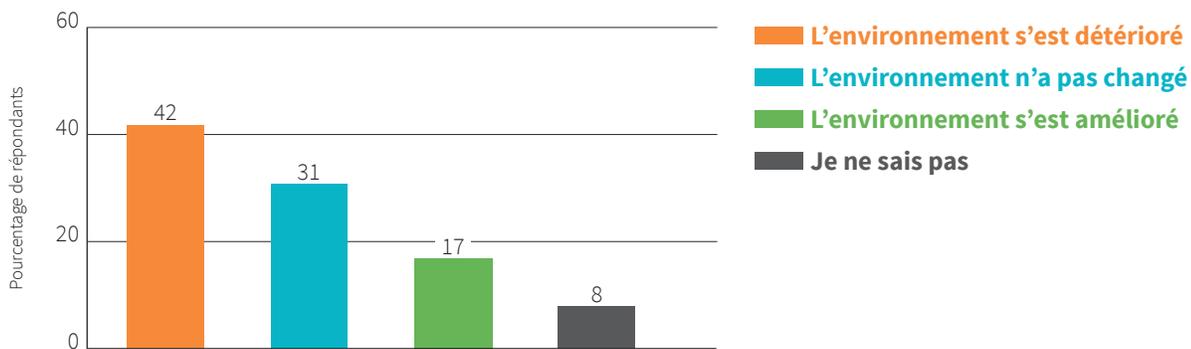
- Évaluation et gestion des risques;
- Conformité aux lois et aux règlements environnementaux applicables;
- Formation de la main-d'œuvre et communication;
- Suivi environnemental continu;
- Participation aux programmes de recherche et de développement;
- Communication fréquente avec les partenaires;
- Préparation de plans d'urgence.

À propos de la collectivité

Nous savons que la qualité environnementale est importante aux yeux des communautés où nous menons nos activités. Même si de nombreuses personnes sont d'avis que l'environnement n'a pas changé (31 %) ou que l'environnement s'est amélioré depuis que les opérations ont débuté (17 %), les gens ont quand même l'impression que les activités de la mine ont eu des effets sur l'environnement.

Figure 9 : Perception envers les effets environnementaux de la mine Canadian Malartic

Est-ce que vous estimez que la mine Canadian Malartic a eu des impacts sur l'environnement?

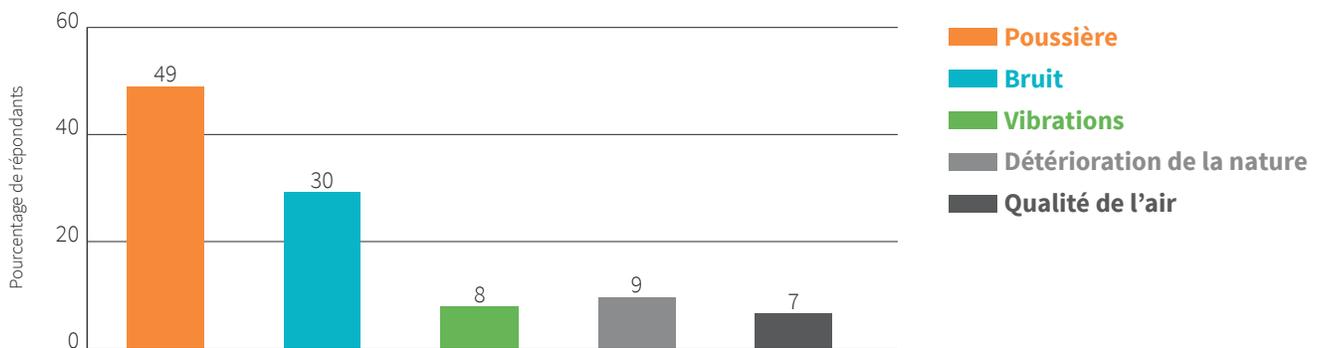


Source : Les sondages de la communauté sont réalisés par une firme indépendante. Les résultats complets des trois années de compilation sont publiés dans le compte-rendu de février 2013 de Genivar, qui est disponible sur le site Internet d'Osisko. La somme des réponses n'égalise pas 100 % parce que la figure ne présente pas la catégorie des "Pas de réponse".

Presque la moitié des résidents de Malartic (42 %) croit que la qualité de l'environnement s'est détériorée depuis le début des activités minières. Cela s'explique principalement par l'émission de poussières, le bruit, les vibrations, la détérioration de la nature et la qualité de l'air.

Figure 10 : Raisons qui expliquent la perception selon laquelle l'environnement s'est détérioré à Malartic

Pourquoi pensez-vous que la qualité de l'environnement s'est détériorée à Malartic?



Source : Les sondages de la communauté sont réalisés par une firme indépendante. Les résultats complets des trois années de compilation sont publiés dans le compte-rendu de février 2013 de Genivar, qui est disponible sur le site Internet d'Osisko. La somme des réponses est supérieure à 100 % parce que les répondants pouvaient fournir plus d'un choix de réponse.

Conformité environnementale à Canadian Malartic

En 2012, Osisko a reçu 37 avis de non-conformité en lien avec l'exploitation de Canadian Malartic, dont la majorité a porté sur le bruit et les sautages. Cela signifie que 21 avis de plus ont été émis qu'en 2011 et la majorité d'entre eux sont attribuables à des problèmes d'interprétation entre Osisko et le MDDEFP concernant les opérations de sautage. Le 13 février 2013, le gouvernement du Québec a approuvé un décret modifiant les paramètres opérationnels de la mine Canadian Malartic qui a résolu la majorité des problèmes d'interprétation tout en assouplissant le cadre d'exécution des opérations de sautage. Nous poursuivons nos efforts pour rehausser notre bilan environnemental en perfectionnant nos systèmes de gestion, en normalisant nos politiques et nos procédures, en multipliant les innovations et en améliorant nos façons de faire.

Tableau 5 : Avis de non-conformité à Canadian Malartic

Avis de non-conformité	Nombre de cas	
	2012	2011
Poussière	3	1
Surveillance environnementale	1	1
Bruit	11	10
Divulgation tardive de déversement	0	1
Dépôt non autorisé de stériles	1	2
Sautage	19	6
Parc à résidus	1	0
Production tardive de l'attestation d'assainissement	1	0
Total	37	21

Recueil des préoccupations de la communauté et mesures prises

En étant située près de la communauté, la mine Canadian Malartic représente un défi unique en son genre. En raison de cette proximité, nous avons mis à la disposition des membres de la communauté une ligne téléphonique sans frais accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour recueillir les plaintes. Si un Malarticois ou une Malarticoise est préoccupé(e), il y a toujours une personne pour l'écouter et pour consigner ses inquiétudes. Nous sommes fiers d'annoncer que nous avons reçu en 2012 près de 200 plaintes de moins qu'en 2011. Ce sont surtout le bruit et les sautages qui préoccupent les gens et nous avons poursuivi nos efforts pour les réduire et atténuer leurs effets indésirables.

Tableau 6 : Relevé des plaintes déposées par les résidents de Malartic

Type de plainte	2012	2011
Bruit	223	425
Poussière	17	57
Sautage/surpressions	212	166
Autres	5	2
Nombre total de plaintes	457	650



Prélèvement d'échantillons d'eau à Canadian Malartic

ATMOSPHERE

Chez Osisko, nous savons que la qualité de l'air est d'une importance capitale pour les résidents de nos collectivités. La majorité des défis environnementaux que nous avons dû relever portaient sur l'atmosphère. Le sondage que nous avons mené dans la communauté a d'ailleurs confirmé que les préoccupations majeures des gens qui vivent près de la mine Canadian Malartic sont le bruit et l'émission de poussières.

Gestion de la qualité de l'air

La gestion de la qualité de l'air est une priorité à la mine Canadian Malartic, notamment parce qu'elle est influencée par les sautages, lesquels donnent lieu à des émissions d'oxydes d'azote et de monoxyde de carbone. Ces émissions sont généralement très faibles et de courte durée, mais l'azote gazeux de couleur jaune qui est visible après les sautages est une source de préoccupation pour les résidents. Quelques-uns des enjeux auxquels nous avons fait face en termes d'émissions atmosphériques sont attribuables aux conditions géologiques qui caractérisent ce site minier historique.

Nous avons implanté plusieurs mesures d'atténuation pour minimiser les émissions atmosphériques lors des sautages. Nous avons, entre autres, employé des explosifs visqueux, utilisé la méthode de dynamitage par étages (decking), contrôlé la qualité de la séparation des sautages et employé une émulsion contenant des microbilles. En tout temps, aucun sautage n'est effectué lorsque la direction des vents se dirige vers la communauté.

Gestion de l'intensité du bruit

Dans le cadre de nos efforts d'amélioration continue, nous avons développé un programme de réduction du bruit émanant de l'équipement mobile qui permet de trouver des solutions pratiques et de les implanter afin de réduire l'intensité des perturbations sonores causées par nos activités. Les investissements d'Osisko dans l'implantation de mesures d'atténuation et de réduction du bruit depuis le début de l'exploitation de la mine s'élèvent à environ 6,0 millions de dollars.

Concrètement, des dispositifs pour réduire le bruit ont été installés sur nos foreuses souterraines, des revêtements en caoutchouc ont été mis dans les bennes de nos camions de transport, de nouveaux silencieux ont été posés sur nos foreuses et nos chargeuses, et des aérateurs à lames plus silencieux ont été ajoutés à nos pelles hydrauliques RH. Nous avons aussi aménagé des murs de protection sonore en bordure de la rampe de la fosse et des routes de transport.

En plus d'apporter des modifications directes à notre équipement mobile, nous avons aussi continué de porter une attention particulière à la façon dont nous disposons notre équipement pour

limiter la génération de bruit vers la ville. Nous avons d'ailleurs tenu compte de ce facteur lorsque nous avons déterminé l'emplacement des nouveaux concasseurs et des convoyeurs connexes qui ont été installés en 2012.

À l'origine, le programme de relocalisation de Malartic avait pour but de nous permettre d'accéder au gisement, mais nous avons choisi de racheter des habitations supplémentaires dans le secteur résidentiel le plus près de la fosse pour accroître la superficie de la zone tampon. Un nouveau parc communautaire a été construit par Osisko sur ce terrain où se dressaient jadis une quarantaine de maisons.

En 2012, nous avons mis en œuvre un projet de recherche pour développer un système de prévision du bruit. Notre objectif est d'être en mesure de prédire 24 heures à l'avance la propagation potentielle du son en fonction des conditions météorologiques du moment.

Mesure et suivi de l'intensité du bruit

L'intensité du bruit a été suivie de près tout au long de 2012. Afin de mieux comprendre la façon dont le bruit causé par les activités de la mine s'ajoute aux bruits ambiants de la ville de Malartic, nous avons installé quatre stations de mesure dans la collectivité. Une de celles-ci mesure le bruit résiduel alors que les trois autres mesurent le niveau des bruits ambiants. L'emplacement de chaque station de mesure a été approuvé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

L'installation de ces stations de suivi a été achevée à l'automne 2012. En novembre 2012, nous avons effectué des comparaisons entre les niveaux de bruit mesurés par les stations temporaires et par les stations permanentes tout juste installées pour nous assurer que le nouvel équipement répondait aux exigences en matière de collecte de données. En 2013, nous demanderons la permission au MDDEFP de démonter les stations temporaires et de poursuivre notre collecte en utilisant uniquement les stations permanentes. Une inspection systématique de nos stations de mesure est réalisée chaque semaine. Des rapports d'inspection sont produits et l'examen visuel de l'équipement est aussi effectué. L'équipement est calibré sur une base régulière.

Nous analysons régulièrement les mesures fournies par nos stations de suivi et nous adaptons nos activités en fonction des résultats obtenus. Ceux-ci sont communiqués chaque mois aux organismes gouvernementaux de réglementation.

Gestion des sautages

Les sautages sont une des composantes fondamentales de tout projet d'exploitation minière et c'est un sujet qui revêt une importance particulière pour la communauté malarticoise en raison des vibrations, du bruit et des poussières que ces opérations génèrent. En raison de la proximité de la ville, nous planifions et contrôlons minutieusement le moment et la durée de chaque sautage. Sept sismographes ont été installés en ville pour mesurer les vibrations.

D'ailleurs, les sautages ont lieu uniquement lorsque le vent souffle dans la direction opposée à Malartic. La direction du vent est établie toutes les 15 secondes par l'entremise de notre système

de surveillance, lequel a été spécialement conçu pour la mine Canadian Malartic. Notre équipe d'ingénieurs poursuit ses travaux afin d'améliorer la conception même des sautages pour minimiser le bruit et les vibrations.

347 sautages devaient avoir lieu en 2012, mais 134 d'entre eux ont été annulés (environ 39 %). 109 de ces 134 sautages ne sont pas survenus en raison de la direction prévue du vent. L'annulation des 25 sautages restants est attribuable au programme de surveillance des vents qu'Osisko a mis en place.

Gestion des émissions de poussières

Deux stations permanentes de mesure de la qualité de l'air ont été installées à Malartic à la fin de l'année 2011 et ont commencé à compiler les données liées à la qualité atmosphérique dès 2012 en mettant l'accent sur les poussières (matières particulaires), les métaux et le dioxyde d'azote. Nous avons travaillé avec le gouvernement du Québec pour assurer la conformité des échantillons analysés.

Nous avons reçu trois avis de non-conformité en raison des poussières (matières particulaires) en 2012.

Les raisons qui expliquent l'émission de ces avis sont à l'étude et pourraient mettre en cause les activités minières, la circulation routière (locale/autoroute), les travaux municipaux et la combustion de bois.

Des mesures de gestion des poussières ont été mises en œuvre, notamment l'arrosage des routes et l'hydroensemencement.

Émissions de gaz à effet de serre

Chez Osisko, nous croyons qu'il est essentiel d'utiliser l'énergie avec soin et de réduire nos émissions de gaz à effet de serre chaque fois que nous le pouvons. 2012 représente la première année complète de production de notre histoire et nos émissions de gaz à effet de serre ont, par le fait même, augmenté par rapport à 2011. Depuis 2010, nous avons déployé des efforts constants de reboisement en créant la forêt Osisko, mais c'est en 2012 que les travaux préparatoires d'un programme stratégique de réduction des gaz à effet de serre ont débuté.

Nous en sommes encore aux premiers stades de la planification de ce programme, mais nous évaluons actuellement les possibilités suivantes :

- Programme de transport écologique;
- Système automatique de mise en marche et d'arrêt des camions;
- Optimisation des routes de transport;
- Utilisation de combustibles de remplacement;
- Récupération de la chaleur produite par les activités de transformation.

Voici une estimation de nos émissions de gaz à effet de serre pour Canadian Malartic et Hammond Reef fondée sur notre inventaire de consommation de carburant.

Tableau 7 : Inventaire des émissions de gaz à effet de serre

Emissions Inventory	Source des émissions	Équivalent CO2 (tonnes)			
		Canadian Malartic		Hammond Reef	
		2012	2011	2012	2011
Sources directes⁽¹⁾	Équipement mobile	114 168	74 055	68	76
	Combustion de gaz naturel par l'équipement fixe	6 134	5 962	120	239
	Combustion de carburant diesel par l'équipement fixe	4 401	2 953	672	662
	Utilisation d'explosifs et de carbonate de sodium	11	7	S. O.	n/a
	Total	124 713	82 976	860	977
Sources indirectes⁽²⁾	acquises auprès d'Hydro-Québec (597 946 270 kWh)	1 218	889	S. O.	S. O.
	Total	125 931	83 866	860	978

S. O. : données non disponibles

(1) Les sources directes ont été calculées en multipliant le volume de combustible consommé par les facteurs d'émissions fournis dans les lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui sont disponibles à cette adresse : <http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/french/index.html>

(2) Les sources indirectes ont été calculées en multipliant le total des kilowattheures consommés par les facteurs de conversion fournis par Environnement Canada dans les tableaux intitulés Canadian Inventory Electricity Intensity (2009), qui sont disponibles à cette adresse : <http://www.ec.gc.ca/ges-ghg/default.asp?lang=Fr&n=EAF0E96A-1>

Remarque : Les valeurs ont été arrondies.

TERRE

Chez Osisko, nous croyons à l'importance de traiter la terre avec respect. La mine Canadian Malartic est assise sur un terreau où l'exploitation minière et le dépôt de résidus miniers de minerai ont commencé il y a fort longtemps, ce qui a occasionné de nombreux problèmes environnementaux. Toutefois, nos investissements ont permis d'améliorer la situation.

Les sociétés minières de l'époque ont parfois laissé leurs propriétés en piètre état une fois l'exploitation terminée.

Gestion des déversements

Les étapes ci-dessous font partie de la procédure d'Osisko en cas de déversement :

1. Avisez votre superviseur immédiatement;
2. Assurez d'abord votre santé et votre sécurité;
3. Cessez vos activités et empêchez la propagation du déversement;
4. Avisez le service de l'environnement;
5. Retirez le produit déversé;
6. Placez toutes les matières contaminées dans un contenant approprié dûment identifié;
7. Éliminez le produit déversé de façon appropriée;
8. Complétez un rapport sur les incidences environnementales;
9. Effectuez une analyse du rapport d'incident et implantez les mesures adéquates pour réduire les risques qu'une telle situation se reproduise.

Notre personnel a la responsabilité de documenter les déversements en prenant des photos avant, pendant et après le traitement de l'incident.

Divulgaration des déversements

Ce sont les pertes d'huile hydraulique de l'équipement mobile qui ont été responsables de la majorité des déversements survenus à Canadian Malartic. Par ailleurs, un déversement plus important d'eau de procédé et de boues issues du traitement a eu lieu en mai 2012 à la suite d'un incendie qui a pris naissance dans l'usine de traitement.

« La minière nouvelle génération » a pris l'engagement de verser la totalité de la garantie financière couvrant l'ensemble des coûts de la future restauration environnementale de la mine Canadian Malartic. Nous avons été la première société minière de la province à prendre un tel engagement avant que le gouvernement ne l'exige. Nous vouons un immense respect à la terre et sommes déterminés à en prendre soin.

Aucune personne n'a été blessée; le déversement ne s'est pas propagé et il a été nettoyé de façon appropriée. Nous nous faisons un devoir de consigner ces incidents et de déterminer leur cause afin de réduire les risques de voir ceux-ci se reproduire.

Tableau 8 : Divulgaration des déversements

Type de déversement	2012	
	Nombre de cas	Volume total (L)
Huile hydraulique	155	20 092
Huile pour compresseur	14	523
Huile pour transmission	4	1 493
Huile pour moteur	2	205
Antigel	13	1 209
Carburant diesel	9	1 470
Sous-Total	197	24 992
Boues dépourvues de matières toxiques	1	3 000
Eau de procédé	5	232 700
Total	203	260 692

Nous avons signalé 79 déversements majeurs (volume de plus de 10 litres) à la mine Canadian Malartic en 2011 dont la majorité a été causée par l'équipement hydraulique.

Activités de remise en état

Canadian Malartic

Avant que l'exploitation débute à Canadian Malartic, nous avons déjà conclu un partenariat avec le ministère des Ressources naturelles de la province pour remettre en état le parc à résidus orphelin existant. Grâce à la vision à long terme d'Osisko, nous serons en mesure d'entamer la restauration de la mine Canadian Malartic bien avant sa fermeture. En 2010, nous avons entrepris un projet de recherche de concert avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) visant à déterminer les meilleures combinaisons de plantes et de sols pour reboiser le parc à résidus de la mine.

L'objectif ultime de cette étude est d'assurer la restauration complète et durable du parc à résidus et des haldes à stérile qui se trouvent sur la propriété de la mine tout en tenant compte des contraintes géographiques. Nous restaurerons de façon progressive la végétation sur le site minier pendant l'exploitation, de sorte que les nouvelles plantes auront le temps de s'adapter à leur nouvel habitat bien avant que la mine ferme. Ce processus de réhabilitation en continu, qui est rendu possible grâce à notre décision d'employer une technologie de résidus épaissis, nous permettra de planter des arbres indigènes pendant que la mine est encore en exploitation. À terme, ce seront 860 hectares qui auront été reboisés.

Un essai mettant à l'avant-plan les haldes à stérile a été achevé en 2011 et en 2012, et un autre essai sur le terrain se servant de résidus épaissis a été conclu en juin 2012. Quatre espèces d'arbres ont été plantées sur le site : le mélèze laricin, le saule, le pin gris et le peuplier hybride. Ces essais se poursuivront en 2013.

Tableau 9 : Végétation et terrain perturbé à Canadian Malartic

Végétation et terrain perturbé à Canadian Malartic	Activité	2012	2011
	Superficie du terrain perturbé	643 ha	570 ha
	Végétalisation du mur vert	-	2 ha
	Végétalisation de terrain privé de la région	72 ha	65 ha

La superficie calculée a été arrondie au nombre entier le plus proche. Aucune remise en état n'a eu lieu sur le site en 2012.

Hammond Reef

Dans le cadre du plan de gestion environnementale de Hammond Reef, nous nous sommes affairés à revégétaliser et à remettre en état certaines zones riveraines du site. Nous nous sommes concentrés sur les zones de protection de 100 mètres en périphérie des plans d'eau, notamment des ruisseaux, des cours d'eau, des lacs et des milieux humides.

Tableau 10 : Végétation et terrain perturbé à Hammond Reef

Végétation et terrain perturbé à Hammond Reef	Activité	2012	2011
	Superficie du terrain perturbé	600 ha	750 ha
	Superficie du site à remettre en état	85 ha	20 ha
	Nombre d'arbres plantés (total)	3 138	1 750
	Matières organiques ajoutées	800 m ³	1 200 m ³
	Arbres	500 m ³	650 m ³
	Mélange de semences ajouté	750 kg	1 200 kg



Essai sur le terrain de Canadian Malartic portant sur les résidus épaissis.



Osisko recycle

Chez Osisko, nous recyclons activement les matériaux en demande, comme le câblage, le métal et le bois, en les mettant de côté aux fins de recyclage industriel. Nous avons l'intention, en 2013, de mettre davantage l'accent sur la gestion de résidus industriels à Canadian Malartic en instaurant une politique en ce sens.

Tableau 11 : Matières recyclées et déchets générés

Types de déchets	Volume recyclé (tonnes)	
	2012	2011
Bois	473	508
Papier	78	64
Métal	978	497
Câblage électrique	47	60
Total	1 576	1 129
	Volume généré (tonnes)	
Déchets solides	372	295
Déchets dangereux	2 322	2 275

Planification de la fermeture des mines

En octobre 2012, Osisko a versé un montant de 12,7 millions de dollars au gouvernement du Québec pour assurer la fermeture sécuritaire, en temps opportun, du site de la mine Canadian Malartic lorsque les activités auront cessé. Nous prévoyons verser un montant supplémentaire de 11,6 millions de dollars en 2013, scellant ainsi notre engagement de déposer la totalité de la garantie financière couvrant l'ensemble des coûts de la future restauration environnementale de la mine Canadian Malartic. Nous avons été la première société minière de la province à prendre un tel engagement avant que le gouvernement ne l'exige.

La planification de la fermeture de Hammond Reef a aussi débuté. Nous avons déposé en février 2013 l'ébauche de notre rapport d'EIE/EE et avons indiqué, sur une base conceptuelle, les techniques qui seront employées, le calendrier de réalisation et la nature des travaux de restauration du site. Selon le concept envisagé, la fermeture consisterait à noyer la fosse (ou les fosses) et à restaurer les terrains et les cours d'eau perturbés en les remettant, dans la mesure du possible, dans l'état où ils étaient avant l'exploitation.

Un plan de fermeture détaillé faisant état d'une estimation des coûts et du dépôt d'une garantie financière sera soumis au gouvernement de l'Ontario une fois que le rapport d'EIE/EE aura été approuvé. Le plan de Hammond Reef sera élaboré en s'appuyant sur les exigences spécifiques relatives aux plans de fermeture qui portent notamment sur les normes, les procédures et les conditions à remplir pour fermer une mine de façon sécuritaire, comme le prévoit la Loi sur les mines de l'Ontario.

En 2012, le plan de fermeture de l'exploration avancée du projet Upper Beaver a été mis au point et a été approuvé par le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM). Trois plans de fermeture au total ont été présentés au MDNM pour couvrir le coût des travaux de fermeture des projets associés à Upper Beaver grâce à une garantie financière totalisant 2 millions \$.



Le plan de fermeture de la mine Canadian Malartic prévoit le démantèlement des installations minières.

EAU

Chez Osisko, nous connaissons la valeur de l'eau. Nous savons qu'elle est une ressource limitée qui doit être conservée et protégée. Nous sommes fiers des résultats obtenus en lien avec la réutilisation de l'eau et son haut niveau de qualité lorsque rejetée dans l'environnement.

Consommation d'eau

Canadian Malartic

Le volume d'eau total utilisé par l'usine de traitement de la mine Canadian Malartic est 15 756 430 m³, et 9 999 475 m³ de cette quantité ont été recirculés. Au total, le taux de recirculation est d'environ 63,5 %.

Osisko procède rapidement au dénoyage de la fosse où le minerai est extrait puisque celle-ci se trouve au-dessus de la nappe phréatique. L'eau récupérée est acheminée par pompage vers l'usine de traitement. Le bassin sud-est, construit par Osisko, sert à la gestion des eaux. Les précipitations, les eaux de ruissellement du site et les eaux souterraines captées aboutissent dans ce bassin. Le bassin Johnson, pour sa part, est un dispositif auxiliaire pour les urgences et les incendies qui est alimenté par le ruisseau Raymond. Comme son nom l'indique, le parc à résidus est un bassin dans lequel les résidus sont acheminés afin que les solides s'y déposent. L'eau libérée est ensuite acheminée par pompage à l'usine de traitement où elle est réutilisée. Nous ne traitons pas le minerai avec l'eau de la municipalité, mais les employés s'en servent pour boire, pour se laver et répondre à leurs besoins sanitaires.

Le tableau ci-dessous indique le volume d'eau propre prélevée en 2012 et 2011 pour alimenter la mine Canadian Malartic.

Tableau 12 : Eau propre prélevée à Canadian Malartic

	Source	2012 (m ³)	2011 (m ³)
Eau propre prélevée à Canadian Malartic	Bassin sud-est	6 666 317	2 609 358
	Parc à résidus ^(a)	3 333 158	3 834 796
	Dénoyage de la fosse	5 726 495	2 644 835
	Bassin Johnson	30 460	67 336
	Eau de la municipalité	25 853	16 264
	Total	15 756 430	9 172 589

Remarque : environ 63,5 % de l'eau est recirculée dans notre usine de traitement du minerai.
(a) Le bassin de décantation avait été comptabilisé dans le rapport de développement durable 2011.



Bassin sud-est de la mine Canadian Malartic

Hammond Reef

L'eau utilisée pour les travaux de forage et pour boire, manger, cuisiner, se laver et faire fonctionner les installations sanitaires provient du réservoir Marmion, qui se trouve à proximité. En 2012, le volume total d'eau utilisé à Hammond Reef est 76 538 m³.

Tableau 13 : Eau propre prélevée à Hammond Reef

	Source	2012 (m ³)
Eau prélevée à Hammond Reef	Réservoir Marmion (eau potable)	3 372
	Réservoir Marmion (forage)	72 686
	Eau souterraine	480
	Total	76 538



Le ruisseau Raymond est utilisé pour alimenter en eau le bassin Johnson, un dispositif auxiliaire pour les urgences et les incendies.

Eau déversée

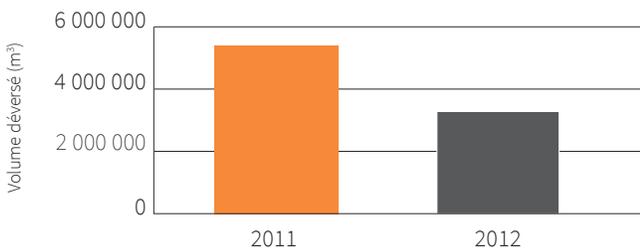
Canadian Malartic

L'eau du site est déversée dans l'ancien lit du ruisseau Raymond, qui rejoint la Rivière Piché. Nous évaluons une douzaine de paramètres pour mesurer la qualité de l'eau conformément à notre programme de suivi de la qualité de l'eau, qui a vu le jour en 2009.

La surveillance constante de la qualité de l'eau que nous assurons depuis les quatre dernières années n'a permis de déceler aucune augmentation importante des paramètres mesurés par rapport aux valeurs initiales. Nous sommes fiers d'annoncer que la qualité de l'eau que nous avons déversée est élevée et conforme aux lignes directrices établies pour chacun des paramètres réglementés tout au long des quatre années de notre programme de suivi à une seule exception, soit un dépassement du taux de solides en suspension qui a eu lieu en 2012.

Le fait que nous répondons systématiquement aux critères qui assurent la qualité de l'eau indique qu'une usine de traitement des effluents n'est pas encore nécessaire pour que la mine Canadian Malartic mène ses activités. Toutefois, nous avons procédé à la conception d'une telle usine en 2012 et avons intégré différentes mesures préventives qui seront mises en place au cours des années à venir. L'usine de traitement des effluents a été conçue pour recevoir un volume plus important lors des périodes de crue afin d'assurer que l'eau respecte les critères de qualité, et ce, à tout moment. Le volume total d'eau déversée en 2012 est 3 165 111 m³.

Figure 11 : Eau déversée annuellement à Canadian Malartic



Au cours des prochaines années, nous investirons davantage dans ce volet, de sorte que l'analyse de la qualité de l'eau ne soit pas seulement effectuée au point de rejet final. En fait, le nombre d'analyses effectuées dans le cadre de notre programme de suivi de la qualité sera plus élevé et des échantillons supplémentaires seront prélevés à différents endroits, soit en aval, en amont et sur le site de la mine Canadian Malartic. Nous nous concentrerons sur le bassin de gestion des résidus et mettrons l'accent sur la collecte de données, laquelle nous aidera à mieux comprendre le processus de dégradation du cyanure sur place. Nous serons ainsi en mesure de réaliser une planification proactive et informée.

Hammond Reef

Aucun effluent provenant de Hammond Reef n'a été rejeté dans l'environnement, à l'exception de ceux du champ d'épuration. Tous les autres effluents ont été acheminés par pompage vers notre système de traitement BIODISK avant d'être expédiés à l'extérieur du site par un transporteur certifié.

Tableau 14 : Eau déversée annuellement à Hammond Reef

Type de déversement	Volume
Champ d'épuration	1 342 m ³
Traitement biologique BIODISK (effectué à l'extérieur du site)	2 030 m ³

ÉCONOMIE



COUP D'OEIL SUR L'EMPLOI LOCAL

Lorsqu'elle était enfant, Linda Lavigne et sa famille dépendaient de l'aide sociale. Ses parents n'ayant pas l'argent nécessaire pour permettre à leurs trois enfants de faire des études, Linda a donc quitté l'école secondaire avant d'obtenir son diplôme pour trouver un emploi. Elle s'est fait la promesse de ne jamais recourir à l'aide sociale.

Linda a travaillé fort. Elle a occupé un emploi de cuisinière à l'école secondaire de Malartic rémunéré au salaire minimum, 40 heures par semaine, 8 heures par jour. Son revenu annuel s'élevait à environ 14 000 \$ et elle devait payer 450 \$ d'impôt par année. La fille de Linda a aussi abandonné ses études, mais elle a choisi après un certain temps de poursuivre sa scolarité. Un jour qu'elle discutait avec Linda, sa fille lui a dit : « Si je suis capable de retourner à l'école, toi aussi tu peux le faire ». Linda s'est mise à y songer sérieusement. Elle a su qu'Osisko recherchait des étudiantes et des étudiants pour suivre une formation en construction routière.

Toutefois, elle devait d'abord passer un test d'équivalence d'études secondaires. Elle l'a réussi haut la main.

Linda n'aurait jamais cru qu'il lui était possible de décrocher son diplôme et d'entamer une nouvelle carrière à l'âge de quarante ans.

« Aider les jeunes à développer leurs compétences est une bonne chose », a déclaré Linda, « mais le fait de permettre à une mère d'en faire autant rapporte des bénéfices inimaginables ».

Son diplôme d'études secondaires en poche, Linda a posé sa candidature à un poste de conductrice de camion à Osisko. En raison du résultat impressionnant qu'elle a obtenu lorsqu'elle a passé son test d'équivalence, Linda a pu postuler à un poste d'opératrice de niveleuse. En mai 2011, Linda avait obtenu son permis de conduite classe 2 d'opérateur/opératrice de machinerie lourde et elle occupait un emploi à Osisko, où elle touchait un salaire annuel de 72 390 \$. En 2012, Linda a dû payer 16 410 \$ en impôt sur le revenu – un montant qui dépasse le revenu annuel qu'elle dégageait avant de se joindre à l'équipe d'Osisko.

Ce qui est extraordinaire, c'est que l'histoire de Linda n'est pas unique.

L'accent que nous mettons sur l'embauche de main-d'œuvre locale, sur la formation et sur l'éducation nous a permis d'offrir des occasions semblables à de nombreuses autres personnes.

Nous sommes très fiers d'avoir créé plus de 700 emplois au Québec et de verser une rémunération annuelle moyenne de 103 000 \$ aux employés de la mine Canadian Malartic. En quatre ans, la contribution économique d'Osisko au développement de la collectivité, de la région et de la province de Québec se chiffre à plus de 250 millions \$, et ce nombre représente uniquement les salaires versés.

Tableau 15 : L'effet Linda Lavigne

Contribution économique	Millions de dollars (2009-2012)
Salaires et avantages sociaux directs	238,1 \$
Impôts sur les bénéfices	23,9 \$
Salaires (total)	260,4 \$
Apport fiscal des employés	74,7 \$

RENDEMENT

Osisko est une société minière cotée à la bourse de Toronto (OSK) et à la Deutsche Boerse (EXW), ce qui lui permet d'amasser des capitaux propres bloqués tout en offrant à ses actionnaires la possibilité de monnayer leur investissement sur les marchés financiers. La capitalisation boursière de la société s'élevait à 3,5 milliards \$ à la fin de 2012. Le total de nos gains avant impôts découlant de l'exploitation minière se chiffrait à 239,7 millions \$, et notre bénéfice net était de l'ordre de 78,4 millions \$.

Pendant cette période, nous avons payé à nos prêteurs 17,5 millions \$ en intérêts. Même si nous avons généré un bénéfice de 78,4 millions \$, nous n'avons payé aucun dividende à nos actionnaires, car nous avons réinvesti les profits dans des possibilités de croissance.

Investissements locaux

Les activités d'Osisko génèrent d'importantes retombées économiques au sein des régions où nous sommes actifs. En effet, nous contribuons au développement économique en privilégiant les achats locaux et en nous approvisionnant auprès des fournisseurs de la région.

Environ 95 % de nos déboursés d'exploitation ou de nos dépenses en capital ont été faits au Canada. Depuis sa fondation, Osisko a appliqué sa politique d'approvisionnement local pour aider les entreprises à proximité de nos sites à prospérer. En achetant localement, nous permettons à d'autres ensembles économiques de développer leurs compétences et de concevoir des produits qui viendront soutenir les projets miniers de grande envergure.

Le cas de Manseau & Perron, une entreprise de Rouyn-Noranda, illustre à merveille le potentiel des retombées attribuables à notre politique. Depuis qu'elle a commencé à offrir à Osisko des services liés à l'équipement lourd en 2008, cette entreprise a enregistré une croissance de 98 %. Le partenariat entre Osisko et Manseau & Perron est fondé sur la confiance et le développement. Près de 40 % des ventes de l'entreprise sont désormais réalisées à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue, et elle a créé 65 nouveaux emplois pour faire travailler la main-d'œuvre locale.

Programme sur les métaux précieux éthiques

C'est l'affinerie de la Monnaie royale canadienne (MRC) qui fabrique les lingots d'or que nous vendons à notre clientèle. Chaque lingot qu'elle produit à partir de l'or d'Osisko affiche une pureté de 99,99 % et porte le sceau de la MRC, lequel atteste la qualité du produit mis sur le marché.

En 2011, la Monnaie royale canadienne a mis sur pied le Programme sur les métaux précieux éthiques.

Nous sommes extrêmement fiers de pouvoir compter sur le soutien de nos employés et de nos dirigeants. Environ 66 % de nos 812 employés sont actionnaires. Les données provenant des documents réglementaires indiquent que les administrateurs et les dirigeants de la société détiennent 2,9 millions d'actions, ce qui constitue un des taux de participation les plus élevés parmi les entreprises semblables. Cette forte participation signifie que l'intérêt de nos employés est aligné sur celui de notre actionariat.



Cuves de lixiviation de l'usine de traitement de la mine Canadian Malartic.

Osisko participe activement à ce programme et doit donc produire un formulaire de déclaration chaque fois qu'elle effectue un envoi à la MRC.

Ce formulaire doit être signé par un métallurgiste d'Osisko qui atteste que les matériaux qui composent le produit ont été acquis de façon responsable et ne proviennent pas d'activités d'exploitation minière illégales ou de régions touchées par des conflits reconnus au plan international.

CROISSANCE

Chez Osisko, nous croyons que la persévérance est la source de la croissance. En 2012, nous avons accueilli 50 stagiaires de niveau collégial et universitaire.

De plus, 56 étudiants ont occupé des postes estivaux et nous avons versé, en 2012, plus de 1,4 million \$ en salaire aux stagiaires et aux étudiants.

Soutenir la formation continue

À Osisko, nous sommes conscients que les jeunes qui se voient offrir un emploi bien rémunéré peuvent être tentés de sauter sur l'occasion et d'abandonner leurs études, malgré les avantages à long terme que l'éducation leur apporte. C'est dans cette optique que nous avons implanté une politique selon laquelle nous exigeons que tous les employés que nous embauchons aient obtenu au moins un diplôme d'études secondaires, à moins qu'ils n'aient pas fréquenté un établissement scolaire depuis dix ans ou plus.

En 2010, Osisko a fondé la Corporation Victoire, un organisme à but non lucratif de Malartic qui vise à contrer le décrochage scolaire des élèves du secondaire de la municipalité.

L'organisme se compose de membres du personnel d'Osisko et de personnes actives dans le milieu. Ces gens sont déterminés à appuyer la jeunesse malarticoise.

Activités de sensibilisation de la population étudiante

En 2012, nous avons tenu six événements distincts en janvier et en février dans quatre universités dans le cadre de la tournée Osisko Rocks!, qui se veut une façon agréable et novatrice de rejoindre la population étudiante universitaire du Québec. Chaque événement, qui ciblait les étudiants en ingénierie et en géologie, a attiré entre 75 et 125 d'entre eux.

Le lancement de la tournée a eu lieu à l'Université McGill, où les étudiants ont été conviés à faire connaissance avec les membres de la direction et des ressources humaines d'Osisko.

Une courte vidéo sur l'industrie minière a été présentée pendant la soirée et un cadre d'Osisko s'est adressé à l'auditoire pour présenter les défis que la société doit relever, mais aussi les innombrables possibilités qu'elle offre aux jeunes travailleurs. La tournée Osisko Rocks! s'est aussi invitée aux Jeux miniers provinciaux et aux carrefours sur l'emploi.

Notre participation à ces événements nous a permis de stimuler l'intérêt des jeunes qui souhaitent faire carrière dans le domaine minier et de présenter notre vision au public.

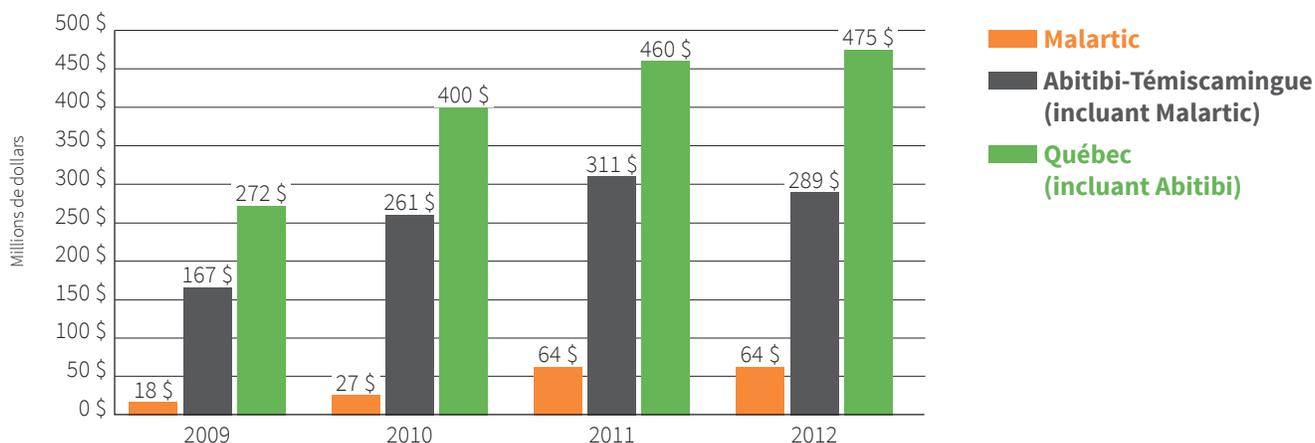


Les étudiants de l'École Polytechnique de Montréal participant à la tournée Osisko Rocks.

CONTRIBUTION

Osisko est un important moteur économique au Québec. Plus de 85 % des achats effectués par la mine Canadian Malartic sont réalisés au Québec. Nous avons dépensé, en 2012 seulement, plus de 64 millions \$ dans la ville de Malartic.

Figure 12 : Contribution économique attribuable à l'approvisionnement local



Impôt et droits miniers

La taxation des ressources naturelles fait couler beaucoup d'encre partout dans le monde. Selon des estimations, la mine Canadian Malartic devrait rapporter pendant sa durée de vie, en tenant compte du cours de l'or et des modifications qui ont été apportées depuis 2009 au régime de droits miniers du Québec, entre 350 millions \$ et 4 milliards \$ en impôt et en droits miniers.

Tableau 16 : Impôt et droits miniers estimés selon la durée de vie de la mine

Apport économique	Prix de l'or		
	775 \$ l'once	1 500 \$ l'once	1 900 \$ l'once
Impôt et droits miniers	354 millions \$	3,2 milliards \$	4,6 milliards \$
Droits miniers	67,8 millions \$	1,4 milliard	1,9 milliard \$
Taxes municipales	40 millions \$	40 millions \$	40 millions \$

En tant que principal payeur de taxes à Malartic, nous avons contribué un montant de 4,4 millions \$ en 2012, duquel 2,9 millions \$ ont été déboursés en taxes municipales. De plus, un montant de 180 000 \$ fut versé à la commission scolaire, soit 95 000 \$ en taxes scolaires et 85 000 \$ en formation destinée aux employés.

Collectes de fonds des employés

Nos employés ont fait preuve d'une grande générosité lorsqu'est venu le moment d'aider leurs collègues et les membres de la communauté. Quatre activités de collecte de fonds ont eu lieu en 2012 et deux d'entre elles visaient à aider les enfants de nos employés qui sont aux prises avec de graves problèmes de santé.

Nos employés ont aussi répondu à l'appel pendant la période des Fêtes pour venir en aide aux moins fortunés. En 2012, Osisko et ses employés ont récolté ensemble près de 20 000 \$ pour épauler ces gens.

Dons

Osisko est très fière d'avoir créé un fonds d'aide à long terme dont l'objectif est d'améliorer de façon durable la qualité de vie des résidents de Malartic (FEMO). Les projets subventionnés par le Fonds Essor Malartic Osisko sont choisis en évaluant leur capacité à améliorer les aspects culturel, social, physique, éducatif et environnemental de la vie du plus grand nombre de Malarticois et de Malarticoises.

Le fonds est géré par des représentants de la communauté et trois nouveaux administrateurs de Malartic ont joint le comité du FEMO en 2012, lesquels sont spécialistes en relations communautaires, en éducation et en finance.

Le FEMO a remis en 2012 plus de 220 000 \$ à différents organismes pour soutenir des initiatives sociales, communautaires, récréatives, sportives, touristiques et économiques.

En route vers l'or

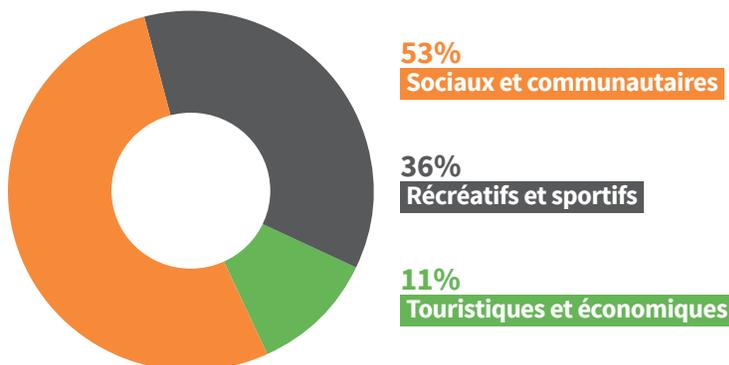
En octobre 2011, Osisko a signé une entente de commandite d'une durée de 4 ans avec l'organisme national régissant le ski alpin et para-alpin ainsi que le ski cross. En plus de s'imposer comme commanditaire Or de Canada Alpin, Osisko s'est aussi engagée à appuyer Marie-Michèle Gagnon et Dave Duncan par des commandites individuelles qui les aideront à décrocher la médaille d'or.

Puisque nous voulons assurer le bien-être de la communauté et encourager l'excellence sportive, nous investissons dans la jeunesse de Malartic. En 2012, Osisko a renouvelé son programme de ski alpin à l'intention des élèves locaux lancé en 2011, qui connaît un franc succès. 40 jeunes de Malartic se sont vu offrir un équipement de ski et des cours de ski hebdomadaires qui se sont déroulés de décembre jusqu'à la fin de mars. Ce programme vise à soutenir la forme physique et à permettre aux jeunes qui s'appuient les uns les autres et qui travaillent fort de savoir ce qu'est le sentiment du devoir accompli.



La jeunesse de Malartic est en route vers l'or.

Figure 13 : Investissements locaux du FEMO



GLOBAL REPORTING INITIATIVE

Notre rapport de développement durable 2012 marque le premier exercice d'auto-évaluation auquel Osisko s'est livré afin de déterminer si nous répondions aux exigences du niveau B du Global Reporting Initiative. Nous sommes donc fiers d'annoncer que nous répondons aux exigences de ce niveau, comme en témoignent les tableaux d'indicateurs GRI de la page suivante.

Le GRI est un réseau mondial qui compte sur la participation de 30 000 personnes, dont plusieurs sont des experts en matière de développement durable. Les organes de gouvernance du GRI ainsi que son secrétariat sont au centre de ses affaires, puisque ceux-ci coordonnent les activités des réseaux associés. Le cadre de reddition de comptes en matière de développement durable du GRI permet aux entreprises et aux organisations de mesurer leur performance en la matière et d'en faire rapport. En rendant des comptes de façon responsable et transparente, les organisations ont la capacité de renforcer la confiance que leurs partenaires ont en elles et en l'économie mondiale.

Stratégie et analyse

Indicateur	Description	Page(s) du rapport
1.1	Déclaration du décideur le plus élevé dans la hiérarchie de l'organisation	Page 01

Profil de l'organisme

Indicateur	Description	Page(s) du rapport
2.1	Nom de l'organisation	Page 03
2.2	Principaux produits ou services et/ou marques	Page 03
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation	Page 03
2.4	Lieu où se trouve le siège social de l'organisation	Page 03
2.5	Nombre de pays où l'organisation exerce ses activités	Page 03
2.6	Nature de l'actionnariat du capital et forme juridique	Page 03
2.7	Marchés desservis par l'organisation	Page 03
2.8	Taille de l'organisation	Page 03
2.9	Changements importants durant la période visée par le rapport	S. O
2.10	Distinctions obtenues pendant la période visée par le rapport	Page 15

Paramètres du rapport

Indicateur	Description	Page(s) du rapport
3.1	Période visée	Page 03
3.2	Date du dernier rapport	Page 03
3.3	Périodicité du rapport	Page 03
3.4	Personne-ressource pour toute question	Page 03
3.5	Processus de définition du contenu du rapport	Page 03
3.6	Limites du rapport	Page 03
3.7	Indication des limites spécifiques du champ ou du cadre du rapport	Page 03
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises, filiales, installations louées, activités imparties et autres entités	Page 19
3.10	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations fournies dans les rapports précédents et exposé des raisons d'une telle reformulation	S. O
3.11	Modifications importantes en comparaison des rapports précédents	S. O

Index du contenu GRI

Indicateur	Description	Page(s) du rapport
EC1	Valeur économique directe produite et distribuée	Pages 45, 47
EC5	Distribution des ratios comparant le salaire d'entrée de base et le salaire minimum local	Page 29
EC6	Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux	Page 45
EC8	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et des services principalement dans l'intérêt public	Page 32
EN3	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	Page 38
EN8	Volume total d'eau prélevé, par source	Page 42
EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	Page 42

EN16	Masse totale d'émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes	Page 38
EN18	Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues	Page 38
EN21	Total d'eau déversée, par type et par destination	Page 43
EN22	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Page 41
EN23	Nombre total et volume des déversements	Page 39
EN24	Masse des déchets dangereux	Page 41
MM1	Superficie des terrains perturbés ou restaurés	Page 40
MM5	Nombre total d'exploitations situées dans les territoires de peuples autochtones, ou à proximité de ces derniers; nombre et pourcentage d'exploitations ou de sites à l'égard desquels il existe des ententes formelles avec les collectivités autochtones	Pages 20, 28, 33
MM10	Nombre et pourcentage d'opérations ayant des plans de fermeture	Page 41
LA3	Prestations versées aux salariés à temps plein qui ne sont pas versées aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel	Page 30
LA6	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes Direction-salariés d'hygiène et de sécurité au travail	Page 23
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié	Page 24
LA12	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques.	Page 30
SO1	Pourcentage des opérations réalisées avec la participation de la communauté locale, évaluations des impacts et programmes de développement	Page 28
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures	Page 45

Gouvernance, implication et engagement

Indicateur	Description	Page(s) du rapport
4.1	Structure de gouvernance de la société	Page 14
4.2	Indiquer si le président de l'organe supérieur de gouvernance est aussi un membre de la haute direction	Page 14
4.3	Indiquer le nombre de membres de l'organe supérieur de gouvernance qui sont des membres indépendants et/ou sans fonction de direction	Page 14
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux employés de soumettre des recommandations à l'organe supérieur de gouvernance	Page 14
4.14	Liste des parties prenantes impliquées par la société	Page 28
4.15	Base d'identification et de sélection des parties prenantes à impliquer	Page 28



La minière
nouvelle
génération.



Corporation minière Osisko
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
C.P. 211
Montréal (Québec)
Canada H3B 2S2

TSX: OSK | Deutsche Boerse: EWX

Téléphone.: 514 735-7131
www.osisko.com
emplois.osisko.com